• *Les femmes au foyer*



«Oh! moi je ne travaille pas je reste à la maison»

Page 3

Christiane Godbout, coordonnatrice de Entre-Femmes est une travailleuse au foyer, amuse le bébé de la famille Michel. Elle est heureuse que la FNFCF mette un outil, comme la trousse d'économie domestique révisée, au service des «travailleuses au foyer». *(Photo Pierre Brault)*



Vol. 22 n°12 Edmonton, le vendredi 25 mars 1988 24 pages 0,50

Éditorial
de Guy Lacombe

Manque de suite dans les idées?

Page 4

SOMMAIRE

• *Langues officielles*

«L'adoption sans retard du projet loi C-72 aidera à relancer le programme des langues officielles»

— D'Iberville Fortier

OTTAWA - Le Commissaire aux langues officielles du Canada, D'Iberville Fortier, a soumis le 22 mars au Parlement son **Rapport annuel** pour l'année 1987. Il constate que le bilinguisme officiel a conservé un large appui du public au cours des dernières années et que le projet de loi C-72 sur les langues officielles traduit clairement l'engagement ferme d'agir, pris par le gouvernement.

Quoique la performance des organismes fédéraux soit restée dans l'ensemble assez terne en 1987, le Commissaire a relevé dans les derniers mois de l'année, les signes d'un regain de leadership fédéral qui donnent à penser que l'adoption rapide du projet de loi C-72, après un examen approfondi, contribuera à relancer le programme des langues officielles. À l'heure de l'entente du lac Meech et de la ratification possible de l'accord sur le libre-échange avec les États-Unis, il estime qu'il est particulièrement opportun de réaffirmer les valeurs nationales et de leur consacrer l'attention et les ressources nécessaires.

La promesse faite par le gouvernement de renouveler et d'intensifier ses efforts pour soutenir le bilinguisme officiel soulève deux grandes questions. Premièrement, est-il lui-même en mesure d'amener de nombreux organismes fédéraux à respecter la Constitution et la Loi? Deuxièmement, dispose-t-il des moyens voulus pour appliquer, sans tarder indûment, les règles plus rigoureuses du projet de loi C-72? La contribution fédérale à l'implantation du bilinguisme officiel, en dollars constants, a connu, sur huit ans, une baisse globale. Les fonds



D'Iberville Fortier

destinés à l'éducation ont plafonné et les subventions aux minorités ont diminué légèrement.

Le nombre sans cesse croissant de plaintes touchant l'unilinguisme des services fédéraux dans l'Ouest canadien démontre que l'administration est en quête de solutions pratiques ou d'effectifs bilingues compétents. Pour l'ensemble de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon, le nombre de plaintes reçues est passé de 192 à 242, une augmentation de plus de 25% par rapport à 1986. Ces plaintes mènent à des solutions toutefois. Ainsi, pour la première fois et ce dès le printemps prochain, la société des Postes offrira des services en français à la succursale postale située dans le quartier le plus francophone d'Edmonton.

Alors qu'au niveau gouvernemental, tant fédéral que provincial ou territorial, il n'y a que

(suite à la page 3)

• *A.C.F.A. régionale de Calgary*

«Je crois qu'il est temps d'élargir notre champ d'action» — Jean Henne

PIERRE BRAULT

CALGARY - Selon certains observateurs de la scène francophone à Calgary, il ne fait aucun doute que l'assemblée annuelle, qui s'est déroulée le samedi 12 mars, a été de beaucoup, plus calme que celle de l'année dernière.

Une cinquantaine de personnes ont assisté à ces délibérations annuelles au sous-sol de l'église Ste-Famille sous la présidence de M. Jean Henne.

Tout d'abord Madame Marthe Gendreau a fait une rétrospective détaillée des événements de l'an dernier qui se trouvait dans le procès-verbal de la réunion du 31 janvier 1987. À entendre cette rétrospective, il est facile de se rendre à l'évidence que la situation était explosive et très tendue.

Invité à donner son rapport, le président sortant M. Jean Henne a tenu à souligner que l'année 1987 en avait été une de transition pour la régionale de Calgary. Et il ajoutait: «Il y a d'abord eu un renouvellement quasi complet des directeurs et l'élection d'une équipe qui a essayé de compenser par son enthousiasme son manque d'expérience.» Il a ensuite parlé du départ de Madame Françoise Sigur qu'il a fallu remplacer non sans difficulté, puis de l'annonce de la Société franco-canadienne de Calgary qui désirait légitimement retrouver l'usage des locaux qu'elle louait à la régionale.

Puis autre coup de théâtre, en avril, la présidente Madame Jocelyne Hampton annonce sa démission pour raisons personnelles et est remplacée par M. Jean Henne.

Il a donc fallu penser à déménager dans de nouveaux locaux, ce qui a été fait le 1er août 1987, dans un édifice situé au coin de la 11e avenue et de la 8e rue sud-ouest. «Nous avons signé un bail de cinq ans et sommes satisfaits de notre choix,» ajoutait M. Henne.

Carrefour

À ce propos M. Henne déclarait: «Le Carrefour provincial dont le mandat est la diffusion du produit culturel français en Alberta , a décidé, il y a quelque temps déjà, que l'ouverture d'une succursale à Calgary s'imposait. Sa décision était prise et était définitive.» Et il ajoutait plus loin, «L'ouverture de cette succursale se fera avec ou sans la collaboration de notre régionale. C'est une situation qui nous est imposée et sur laquelle la régionale de Calgary n'a aucun contrôle.» M. Henne a toutefois admis que la régionale s'était rendu compte que le service de la diffusion du produit culturel serait beaucoup plus disponible s'il était donné par une organisation qui a des ressources financières suffisantes, sachant que l'A.C.F.A. provinciale verserait une somme de 50 000$ à cette fin pendant l'année 1988. «Nous avons donc décidé de collaborer au maximum, continuait-il, avec le Carrefour provincial et l'accord qui n'est pas encore définitif auquel nous sommes arrivés est le suivant: 1.-Le Carrefour provincial rachètera la plus grande partie de notre inventaire; 2.-Un poste de directeur du Carrefour sera réservé à une personne de Calgary; 3.-Le Carrefour provincial restera à l'écoute des suggestions faites par notre régionale quant à la localisation de la succursale et plus tard quant à son fonctionnement.»

Camps d'été

Il a parlé ensuite des camps d'été 1988 qui seront organisés pour les jeunes dont la langue maternelle est le français, si le nombre le permet évidemment.

Contact Calgary

Il a mentionné le travail accompli par Contact Calgary malgré un démarrage plutôt lent, ce qui a limité les réalisations de ce comité.

Semaine francophone

Il a souhaité que la semaine francophone devienne une tradition à Calgary étant donné le succès remporté par cet événement en 1987, dans la vie culturelle et communautaire de Calgary.

Fonctionnement interne

Le président sortant a aussi parlé du travail de l'agente communautaire Claire Dorion Chapman qui a pris la relève et qui assure la continuité au bureau de la régionale et son expérience ne peut qu'être fort utile à la francophonie calgaréenne.

Conclusion

Enfin, M. Henne a laissé à entendre que la programmation approuvée et mise en place donne des guides précis, des buts à atteindre. «Des dossiers tels que le dossier de la femme, de la création d'un centre francophone, du multiculturalisme et de l'autofinancement devraient s'ouvrir et devenir partie intégrante des activités de la régionale.»

Et il terminait en disant: «Je crois qu'il est temps d'élargir notre champ d'action et d'offrir nos services à tous les secteurs de la population de Calgary qui, sans être francophones, ont montré un intérêt sincère à la cause de la langue française et que cet objectif devrait dominer les plans d'action futurs de notre régionale.»



De g. à d.: M. Jean Henne, président sortant de l'A.C.F.A. régionale de Calgary, Madame Claire Dorion-Chapman, agente de développement communautaire et Madame Marthe Gendreau, vice-présidente faisant lecture du procès-verbal de la dernière assemblée annuelle. *(Photo Pierre Brault)*



Un geste bien important, lors d'assemblées annuelles des régionales de l'A.C.F.A.: reconnaître le travail des bénévoles de la communauté. Mme Marthe Gendreau, a présenté une corbeille de fleurs et un certificat au groupe bénévole de l'année: la prématernelle L'Arc-en-ciel qui étaient représentées par Mesdames Gail Limoges, présidente (au centre) et Francine Johnston, trésorière (à droite) Mme Marie-Louise Hanna, secrétaire, était absente au moment de la photo. On a aussi reconnu le travail d'Anne Godin de Contact Calgary et Louis-Marie Viens du Comité des arts visuels. Ces deux personnes étaient absentes au moment des présentations. *(Photo Pierre Brault)*

franco-capsules

Une collaboration spéciale de J.-Louis Fontaine

Hebdo-Science change de nom

Le Service Hebdo-Science, une agence de nouvelles scientifiques basée à Montréal et à laquelle plusieurs publications francophones hors Québec font appel pour leurs pages a décidé de changer son nom. Cette organisation, qui célébrera bientôt son dixième anniversaire d'existence, se nommera désormais "Agence Science-Presse" et elle identifiera dorénavant ses dépêches avec le sigle "ASP".

Au Manitoba, une oeuvre collective publiée

Les Éditions des Plaines du Manitoba viennent de publier une oeuvre collective fort originale puisque 23 jeunes auteurs francophones se partagent la même couverture sous le titre "Un baluchon d'aventures". Pierre Mathieu commente ainsi la sortie de ce livre franco-manitobain: "Dans une province où l'on rêve de vivre en français mais où l'on doit respirer en anglais... quel défi majeur et quelle réussite!". INFO: Les Éditions des Plaines, C.P. 123, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4.

Nouveau symbole pour les services bilingues

Dans l'idée de promouvoir les langues officielles, le président du Conseil du trésor, Don Mazankowski, a dévoilé récemment un nouveau symbole qui permettra au public de mieux identifier les bureaux fédéraux offrant des services dans les deux langues officielles. Comme tous les symboles d'orientation et d'information, le symbole des langues officielles est carré et de couleur blanche sur fond bleu. Le dessin stylisé représente une personne derrière un comptoir. On peut lire sous le dessin: Français-English.

Louise Arbour à la Cour suprême ontarienne

Louise Arbour, professeure à la faculté de Droit d'Osgoode Hall de l'Université York à Toronto, a été nommée juge de la Cour suprême de l'Ontario. Elle est ainsi devenue la cinquième femme à faire partie de la Cour suprême qui compte 55 membres. Louise Arbour a reçu son diplôme en droit de l'Université de Montréal en 1970 et devient avocate au Québec l'année suivante. Elle a été admise au Barreau de l'Ontario en 1977.

À la 3...

• *Lancement*

«La situation des femmes au foyer n'est pas un phénomène récent» — Lise Latrémouille

PIERRE BRAULT

EDMONTON - Jeudi dernier, le 17 mars, la présidente de la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises (FNFCF), Madame Lise Latrémouille, était de passage en Alberta et a profité d'un court arrêt à Edmonton pour présider au lancement d'une nouvelle trousse à l'intention des travailleuses au foyer.

Le lancement a eu lieu à la Faculté Saint-Jean avec la participation de Mesdames Agathe Gaulin, représentante de l'Alberta à la FNFCF et membre du Comité Femmes de l'A.C.F.A., Marcelline Forestier, coordonnatrice du secteur populaire de la Faculté Saint-Jean et de représentantes de Entre-Femmes et de la FFCF Jean-Patoine, ainsi que d'autres groupes de femmes de la région de la Capitale.

La Fédération, en publiant «Économie domestique, version révisée» veut valoriser le rôle des femmes au sein de la famille, prôner la reconnaissance sociale de leur apport et, non seulement souligner la condition économique précaire des travailleuses au foyer, mais ainsi inciter les groupes de femmes francophones en milieu minoritaire à initier des actions qui vont changer certaines conditions de vie intenables.



Lors de son passage à Edmonton Madame Lise Latrémouille, présidente de la FNFCF a officiellement présenté la trousse d'économie domestique révisée aux médias et aux associations de femmes de l'Alberta. Elle est accompagnée de Madame Agathe Gaulin, représentante de l'Alberta à la FNFCF. *(Photo Pierre Brault)*

Et Madame Lise Latrémouille ajoutait: «Le cahier d'information à l'intention des travailleuses au foyer veut donc fournir une base de connaissances préparatoires et nécessaires à l'échange en groupe, à l'élaboration de solutions, à l'appui des gestes (actions), des plus petits aux plus grands, posés à l'intérieur du noyau familial ou encore dans le milieu.»

En parcourant les pages de cet outil, rédigé dans un langage des plus accessibles et vivant, «on constate, disait Madame Latrémouille, que la situation des femmes au foyer n'est pas un phénomène récent. Bien au contraire, car on apprend que dès l'époque de l'Ancien Testament, l'image présentée des femmes est celle d'êtres «aux mains besogneuses qui font le bonheur de leur famille».

La FNFCF, en tant qu'organisme national représentant les intérêts des femmes francophones vivant en milieu minoritaire, a développé depuis quelques années différents dossiers visant à améliorer les conditions de vie de ces femmes. Par le biais de ce dossier «travailleuses au foyer», la FNFCF veut sensibiliser les femmes au foyer à leur situation. La Fédération touche ainsi, très concrètement, sa raison d'être: travailler à l'amélioration des droits et de la condition générale des femmes francophones hors-Québec.

Femmes au foyer

Selon Statistiques Canada, 53% des Canadiennes mariées sont sur le marché du travail mais il est reste 47% qui, sans être rémunérées, travaillent tout autant.

On les surnomme reines du foyer, ménagères, ingénieurs domestiques, mères de famille, femmes de maison, «homemakers». La plupart des gens vous diront en parlant des femmes au foyer qu'elles ne travaillent pas réellement. Même certaines femmes au foyer vous diront: «Oh! moi, je ne travaille pas, je reste à la maison.»

La société dans laquelle nous vivons à tendance à valoriser les personnes non pas sur la base de leurs qualités personnelles mais plutôt par la fonction qu'elles occupent sur le marché du travail et par l'importance de la rémunération de cette fonction.

Dans une telle perspective, où le fait d'être rémunéré apporte un certain respect et une valorisation sociale, il va de soi que le travail du foyer, pour l'instant non rémunéré, n'a aucune valeur économique. Pourtant, hommes et femmes s'entendent pour dire que les femmes au foyer, qui pour le moment ne sont pas en majorité, sont nécessaires et indispensables à la société.

Au moment où, au Québec, le gouvernement Bourassa cherche des moyens pour palier au grave problème de la dénatalité, cherche des incitations fiscales et d'ordre économique pour que les jeunes couples québécois assurent une progéniture adéquate, évitant ainsi d'avoir recours à outrance à l'immigration pour parvenir à un équilibre du taux de natalité, et évitant ainsi une autre forme d'assimilation du peuple québécois, en favorisant le multiculturalisme, qui ne fera que diluer la force nationaliste des Québécois, la FNFCF a décidé de se pencher sur la situation des travailleuses au foyer de leur faire découvrir leur vraie valeur.



Rosemarie McGuire est une autre travailleuse au foyer qui s'intéresse à l'évolution du statut de la femme francophone hors Québec dans son milieu. Tout en participant à la conférence, elle surveillait le petit Normand qui s'amusait à ses pieds. *(Photo Pierre Brault)*

Langues...

(suite de la page 1)

peu de réalisations à signaler, il faut s'attarder sur le travail fait par le Comité organisateur des Jeux olympiques d'hiver (OCO). Selon le Commissaire: «OCO mérite des éloges. En effet, il a su, en consultation étroite avec la minorité, préparer un programme donnant une place équitable au français.»

Alors que l'Alberta déposait son projet de Loi 59 sur l'instruction en langue française, elle s'en remettait néanmoins à une réglementation future pour mettre au point les modalités d'application de cette loi à l'enseignement dans la langue de la minorité et demeurait muette sur la question de sa gestion. La décision de la Cour d'appel dans l'affaire **Bugnet** confirmait elle aussi les droits scolaires de la minorité, tout en indiquant qu'il revient à la province de choisir les moyens de les mettre en oeuvre. Outre Rocheuses les francophones de Colombie-Britannique aussi en ont appelé à leur gouvernement pour qu'il crée une commission scolaire de langue française. Sans aller aussi loin, ce dernier s'est doté d'une politique pour son programme cadre de français, programme qui couvre dorénavant la maternelle jusqu'à la douzième année. Le programme exige 10 élèves au niveau élémentaire et 15 au niveau secondaire.

Quoique l'Alberta n'ait pas encore adhéré aux dispositions pertinentes du Code criminel, un premier procès en français eut lieu à Calgary en 1987.

Finalement, l'affaire Piquette a été à la une de tous les médias en 1987. Le Premier ministre du Canada, la Fédération des francophones hors Québec, Alliance Québec et de nombreux éditorialistes ont exprimé leur appui. Quoiqu'on soit intervenu de toutes parts en faveur du droit d'utiliser le français dans la législature albertaine, cette dernière adopta un compromis: il faudrait, pour s'exprimer dans une langue autre que l'anglais, donner deux heures d'avis et fournir une version anglaise de la question ou du discours.

Lors de sa conférence de presse, M. Fortier a souligné que le projet de loi C-72 ne change pas les règles fondamentales du bilinguisme officiel. Il déplore que plusieurs des critiques dont il a été l'objet aient reposé sur des malentendus. Ce projet de loi consolide les règles existantes en un seul texte et met à la disposition de ceux qui devront les appliquer un guide plus rigoureux. Il s'agit essentiellement d'un instrument qui permettra de mieux défendre les intérêts légitimes des deux communautés linguistiques qui en ont toutes deux besoin. Selon le Commissaire, «ce n'est pas le moment de revenir sur des principes auxquels on souscrit de façon générale depuis au moins une quinzaine d'années. Ce projet de loi précise les moyens à prendre pour remplir les promesses du passé dans un esprit **d'égalité, de qualité et de continuité.»**

Éditorial

Guy Lacombe

Manque de suite dans les idées?

Il est difficile de s'expliquer comment il se fait que le 15 mars, le leader de la Chambre Les Young annonce que le gouvernement est à préparer une nouvelle loi sur l'usage du français en Alberta, et que deux jours plus tard, le discours du trône n'en fasse aucune mention... On y fait amplement mention du multiculturalisme, et on mentionne notamment les Ukrainiens. Mais du français, rien! On se penserait aux États-Unis.

Cela ne veut pas dire cependant qu'il n'en sera pas question durant la Session, car le sujet sera difficile à éviter.

Il est possible, en effet, que le gouvernement de l'Alberta ait décidé de ne pas mouiller les pieds tant que la Saskatchewan n'aura pas fait connaître ses intentions sur ce sujet. Et selon ce qui a pu transpirer de ce côté-là, il semblerait qu'il y a de bonnes chances que les nouvelles soient plutôt bonnes. Si effectivement le gouvernement de la Saskatchewan endossait la décision de la Cour suprême et reconnaissait le français comme langue officielle dans cette province, il est difficile de voir comment l'Alberta ne pourrait pas embrayer dans la même voie, d'autant plus qu'on se fait fort de dire que le Premier ministre Getty a fait preuve de leadership dans la signature des Accords du Lac Meech! Il serait gênant pour lui d'admettre qu'il ne savait pas ce qu'il signait!

Quoiqu'il en soit, dès que la Saskatchewan se sera prononcée - et ça ne devrait pas tarder - la législature de l'Alberta sera inévitablement saisie de la question.

Par ailleurs, comme il y a d'assez bonnes chances que la nouvelle Loi scolaire de l'Alberta soit respectueuse des droits des francophones en matière d'éducation, il se peut que le gouvernement, pour éviter trop de réactions négatives inutiles, ait décidé de mettre la pédale douce sur l'usage du français à la législature et dans les cours de justice. Les allusions au multiculturalisme tendraient d'ailleurs à minimiser cet impact négatif. Voilà, en tout cas, un exemple de «pensée constructive» qu'on pourrait traduire en anglais par «whishful thinking»!...

Mais tout cela reste à voir et, au risque de passer pour naïf, il nous plaît d'adopter pour l'instant cette attitude optimiste: attendons et voyons ce qui va se passer.

Une grève qui a trop durée

Il est navrant de voir plusieurs étudiants du Nord-Est de l'Alberta privés de classe depuis plus d'un mois parce que leurs enseignants sont en grève.

Cette situation est d'autant plus troublante qu'il sagit d'élèves au niveau secondaire dont l'année académique est sérieusement compromise par cette absence de cours.

On dit que le litige entre les enseignants et leur commission scolaire est de l'ordre salarial. On peut sûrement présupposer que la revendication des enseignants est légitime (leur échelle de salaires serait une des plus basses de la province), comme on peut présupposer que la Commission scolaire ne dispose pas des ressources financières suffisantes pour se rendre à leur demande, même si elle est légitime. C'est l'impasse.

Entre-temps, et c'est ce qui est véritablement troublant, ce sont les étudiants qui font les frais de cette dispute. Ils en sont pour ainsi dire les otages. Et cela est tout simplement inacceptable. Quand il faut en arriver à de tels excès pour faire valoir un point, il y a quelque chose qui est de travers dans le système.

Réflexion...

Le Dieu Tout Puissant dans Sa Sagesse Infinie,
Maintient le Droit de donner ou d'ôter la vie.
Pourtant les femmes pour des motifs frénétiques,
Recherchent ou consentent à des pratiques sadiques,
Qui extirpent de leurs corps des lambeaux humains,
Pour qui la poubelle sera l'odieux destin.

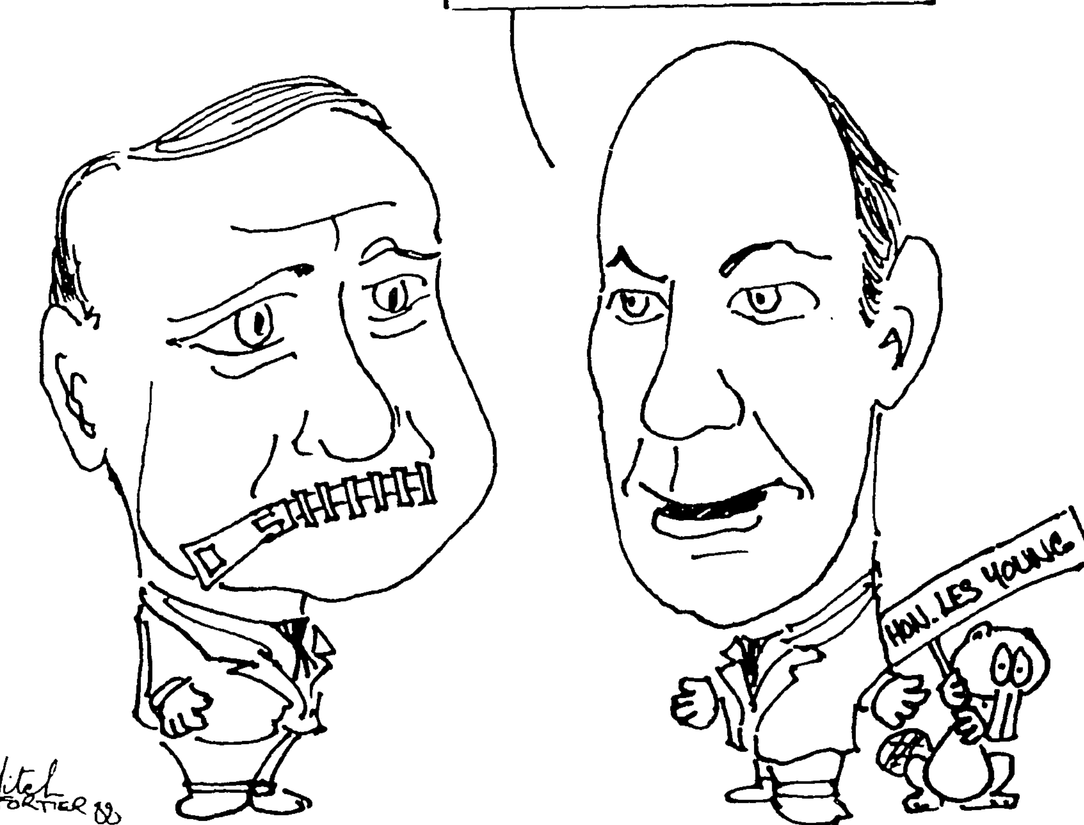
Ce foetus renferme en lui un être en puissance,
Qui dans son stage primitif est sans défense.
C'est violemment qu'on s'y attaque avec cynisme,
Donnant donc libre cours au culte du sadisme.
Inouï, dans un monde dit civilisé,
Que l'on s'abaisse à la frénésie de tuer.

La bête par instinct protège ses petits.
L'«Homo Sapiens» par intrigue se contredit.
Toutes lois par essence proviennent de Dieu,
Mais l'humain, l'être libre en fait fi, c'est odieux.
Qui donc aura la force d'âme et le courage,
De défendre ces êtres voués au carnage.

Nos législateurs par devoir devraient agir,
Mais les forces du mal en font plusieurs faiblir.
Les farouches du LIBRE CHOIX crient Hé! Nos Droits!
L'on tue sa conscience mais on subit les croix.
Gens bien réfléchis il nous faut tous se rallier,
Pour sans peur démontrer que la VIE EST SACRÉE.

Jules Van Brabant
St-Paul (Alberta)





Pensée de la semaine

Accoutumez-vous à l'humeur des autres, sans espérer de les accoutumer à la vôtre. (Mme De Maintenon)



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928

Association de la Presse francophone hors-Québec

Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Éditorialiste: Guy Lacombe
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Chef d'atelier: Michel Raymond
Tech. en photocomposition: Lise Girard

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
10008, 109e rue
Pièce 201
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4
Tél.: (403) 423-5672

Abonnement d'un an: 15$ - Étranger: 25$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Westweb Press** à Edmonton, Alberta.

Nouvelles régionales

• *«Chantons ensemble»*

Jacques Chauvin participera au Festival de Folklore en Belgige après une tournée nationale

MICHEL AUFFRAY

CALGARY - Samedi, le 12 mars dernier, nous avons eu le grand plaisir d'entendre chanter encore une fois, notre chansonnier albertain de renommée nationale. Il donnait un concert pour enfants à la bibliothèque municipale. Le choix de cette location originale, avec son imposante structure en grès local complétée de boiseries de chêne éclairées par de gros chandeliers en cuivre jaune antique, a créé un atmosphère folklorique, paisible, où tous furent enchantés.

Ce concert, qui se passait à 2h30 de l'après-midi, a été donné avec les intermédiaires du programme «The Mobile Musicians» de 66 CFR Radio, le Calgary Herald et la Bibliothèque Publique de Calgary. C'était un concert genre «chantons ensemble», bilingue pour enfants à partir de trois ans. Jacques Chauvin nous a été introduit par Marilyn Wallace, directrice de cette succursale de la bibliothèque municipale - Memorial Park Branch Library.

Au cours de son spectacle, Jacques se sert beaucoup de dialogues bilingues pour que son jeune auditoire devienne participante active aux chansons. Les enfants, il y en avait bien une centaine, ont démontré un véritable enthousiasme pendant toute la durée du spectacle. Il semblait qu'ils venaient de maternelles et d'écoles primaires bilingues pour la plupart.

Ce concert faisait partie de nombreuses tournées que Jacques Chauvin fait au cours de l'année. En 1986, il a lancé son premier enregistrement sur cassette, et depuis ce temps, dit-il, les choses se développent «en boule de neige...». Il est très occupé. Dans ses tournées de l'ouest du pays, il a chanté pour des milliers d'élèves, surtout aux écoles bilingues, d'immersion ou françaises. Natif de Girouxville (Alberta), Jacques Chauvin connaît à fond ses auditoires de l'ouest. On sent que c'est avec fierté qu'il raconte certaines anecdotes passées de sa vie de jeune nord-albertain et qu'il appuie «la relève» de l'artiste francophone de l'ouest qui poursuit sa revendication au niveau national et international.

En été 1987, il a chanté pour «The Calgary International Children's Festival». Il est aussi allé chanter au Festival International de Folklore à Drummondville (Québec). En février 1988, il a participé au Festival du Voyageur à St-Boniface (Manitoba). Il a chanté aux Jeux Olympiques d'Hiver de Calgary au Centre Multiculturel ainsi qu'à des spectacles pour enfants à Prince's Island Park à Calgary. Il commence à être reconnu d'un bout à l'autre du pays si l'on en juge par les demandes d'autographes, recherchés, semble-t-il, ou qu'il soit - ceci ne peut certainement pas nuire à sa motivation.

Présentement, il est en train de faire un disque de genre «rock» qui sera dirigé vers les adolescents et les jeunes adultes surtout, car, dit-il, il est important de ne pas négliger ce groupe grandissant. Ce sera surtout des chansons qui toucheront au patrimoine albertain, qui seront originales, composées par lui-même. Il aimerait que ce disque procure aux jeunes un esprit de fierté d'être Franco-Albertain.

Ce que l'avenir proche réserve à Jacques Chauvin: nouvelle tournée en Ontario, aux Maritimes et dans l'ouest encore; en mai et juin '88, il donnera des spectacles aux «Children's Festival» de Calgary, Régina, Prince George et Winnipeg; puis une invitation en Belgique. Eh oui! Notre artiste se rend sur la scène musicale internationale! Il va chanter au Festival de Folklore et remplir d'autres engagements dans des petites boîtes à chansons à Bruxelles.

Jacques Chauvin nous quitte pour le moment en nous affirmant: «...mon but comme artiste, est de poursuivre l'excellence et de devenir un exemple pour les jeunes artistes qui veulent réussir; pour qu'ils s'aperçoivent que la réussite est possible. Je voudrais refléter dans ma musique, l'image d'un peuple uni, fier et vibrant...»

Merci, Jacques Chauvin, que la muse continue à vous sourir...



Jacques Chauvin est un auteur-interprète franco-albertain dont la réputation dépasse les frontières de l'Alberta. Il ira prochainement en Belgique participer au Festival de Folklore *(Photo Michel Auffray)*

Le spectacle de Jacques Chauvin est adapté à de nombreux auditoires. Pour lui, la participation des jeunes est très importante dans le succès de son spectacle. L'intérêt est soutenu du début jusqu'à la fin. *(Photo Michel Auffray)*

• *Voyage culturel*

La classe de 8e année de l'école Ste-Croix séjournera à Québec, Montréal et Ottawa

EDMONTON - Du 22 au 31 mars, les élèves de M. Richard Beaudoin seront dans l'Est du Canada pour vivre, pendant 9 jours, en français. M. Laurier Bisson, le directeur-adjoint, et Mme Louise Hirt participeront aussi au voyage.

Quel est la raison d'être de ce voyage? C'est naturellement relié au cours d'études sociales. On veut promouvoir l'usage du français (écrit, parlé et lu). En, plus ça permettra de donner aux élèves une idée de la façon dont ces gens vivent. Les élèves auront préparé et présenté des saynettes reliées à des situations qu'ils pourront vivre lors de ce superbe voyage. Donc, un avant-goût leur fut offert avant d'être dans le bain d'une autre culture.

Le groupe se rendra à Québec du 22 au 25 mars, à Montréal du 26 au 28 mars et à Ottawa du 29 au 31 mars. Il en coûte près de $2000 par élève pour prendre part à cette activité. Par la vente de nourriture, à l'école, on pourra éponger une partie de la totalité des coûts.

Voici un aperçu des activités auxquelles les gens participeront:

a) À Québec:

- Tour guidé à pied du Vieux Québec;
- visite de musées, du complexe gouvernemental «G», du Parlement, de la citadelle (Parc d'Artillerie) des remparts et des plaines d'Abraham;
- Cabane à sucre;
- visite d'une école;
- usage du traversier entre Québec et Lévis.

b) À Montréal:

- Messe à la Cathédrale Marie-Reine-du-Monde;
- marche guidée dans le Vieux Montréal
- visite du château Ramezay et du Parc Olympique;
- une pièce de théâtre «Les démons du midi»;
- 1/2 journée de tour de ville en autobus;
- visite de l'édifice de Radio-Canada.

c) À Ottawa:

- Visite de la colline parlementaire, du centre de la monnaie, de la tour de la Paix, du Centre Rideau, du marché Byward, du musée des sciences et de la technologie;
- rencontre du ministre edmontonien Murray Doran.



Ce voyage demeurera longtemps gravé dans l'esprit de ces jeunes élèves. Pour eux, Québec, Montréal et Ottawa seront plus que de simples noms de villes importantes au Canada. Ces endroits feront partie de leur savoir, de leur richesse de voyageurs.

• *Répercussions*

Ouverture sur le français dans l'Ouest après les Olympiques

GISÈLE MARQUIS VOYER

Les Jeux olympiques d'hiver de Calgary ont-ils eu un impact sur les francophones de cette ville pendant les jeux et quelles en seront les répercussions pour l'avenir?

Les olympiques de Calgary, auront été un événement inoubliable pour tous les Calgaréens, Albertains et Canadiens peu importe leur langue car un événement de cette envergure aboli les frontières du langage pour unir par les liens de la fraternité universelle. Tous ceux qui ont participé ont pu sentir éclater en eux-mêmes cette joie de partager avec le monde entier, sans barrière d'aucune sorte, comme une grande famille unie. Peut-être cette image fraternelle des olympiques nous montre-t-elle comment devrait être le monde.

Cette vision toute empreinte de sentiments est reliée directement aux manifestations où il y a de grandes foules et elle cache très bien les pauvres et les démunis de toute sorte comme s'ils n'avaient jamais existés. Elle cache aussi très bien les luttes des minorités qui tout à coup ne semblent plus si nécessaires.

Cependant le vertige passé chacun doit faire face à sa propre réalité et ne peut se permettre de s'asseoir sur ses lauriers. Les francophones de Calgary n'échappent pas à cette règle. Ils travaillent depuis de longues années à faire valoir leur droit de vivre en français dans leur ville et leur province et ce n'est pas terminé.

Si l'on s'en tient à la ville de Calgary, il serait intéressant de connaître quelques-unes des réalisations majeures gagnées de hautes luttes par et pour les francophones de cette ville. Les écoles d'immersion française qui au départ devaient permettre aux francophones d'apprendre leur langue maternelle se sont finalement avérées plus utiles aux anglophones qu'aux francophones et leur ont permis de s'ouvrir à notre langue et à notre culture ainsi qu'à se rapprocher de nous. C'est un pas infiniment important pour nous puisqu'un pont existe maintenant qui nous permet de nous comprendre un peu mieux. L'école d'immersion a aussi permis aux francophones de prendre conscience de l'importance d'une école française exclusivement pour les francophones laquelle existe maintenant à Calgary depuis quatre ans. Elle offre les cours de la maternelle à la neuvième année et d'ici trois ans jusqu'à la douzième année. Il ne faudrait pas oublier la prématernelle et la garderie françaises qui, à même l'école sont aussi spécifiquement pour les francophones. Le pas suivant sera d'avoir une commission scolaire française gérée pas les francophones eux-mêmes. Depuis quelques années un signe de bienvenue bilingue accueille tous les visiteurs et une brochure d'accueil en français est à la disposition des francophones. L'année 1987 nous a apporté le premier procès avec jury en français, ce fut une première. Pour couronner le tout, Calgary célèbre chaque année sa semaine francophone avec le drapeau franco-albertain hissé sur l'hôtel de ville. Voilà quelques-unes des réalisations mais combien de travail abattu pour y arriver. Une très grande vigilance est maintenant de mise si nous voulons conserver ces précieux acquis.

En ce qui a trait aux Jeux olympiques, les francophones y ont pris une part active et cela depuis le début des préparatifs. Un comité spécial de l'Association canadienne-française de l'Alberta, régionale de Calgary, appelé «Contact Calgary» a été formé dans le but d'avoir une présence française durant ces jeux. La ville de Calgary a été approchée et incitée très fortement à avoir des affiches bilingues partout dans la ville pour identifier les différents sites olympiques.

Plusieurs services touristiques tels que: établissements financiers, hôtels, restaurants, agences de transport ainsi que les services d'urgence ont été contactés afin d'organiser un vaste réseau de services bilingues dans tous ces établissements pendant toute la durée des jeux et en principe ces services devraient continuer après les jeux.

Certains propriétaires ne le feront pas alléguant que ce n'est pas bon pour leur commerce mais pour d'autres ce sera justement le petit quelque chose de plus qui attirera davantage, surtout en restauration où c'est la mode. Il ne faut pas oublier que tous ces établissements de commerce ont d'abord leur rentabilité en vue et que les considérations linguistiques n'entrent pas nécessairement en ligne de compte.

Ce qui est intéressant à noter cependant c'est que les Jeux olympiques d'hiver de Calgary ont permis de normaliser le français dans cette ville, pour quelques semaines, car toutes les compétitions, remises de médailles et autres activités officielles étaient bilingues. Le français étant la langue officielle des Jeux olympiques ce fut un immense bienfait pour nous.



En plus des Jeux olympiques eux-mêmes qui étaient bilingues il y avait, entourant ces Jeux, le Festival olympique des arts qui a attiré énormément de gens et qui se voulait également bilingue. En plus des nombreux spectacles en anglais, il y a eu quelques spectacles de choix en français. Au Festival des écrivains nous avions la joie de rencontrer quelques-uns de nos auteurs préférés. Au Salon du livre, nos grandes maisons d'éditions canadiennes françaises brillaient par leur absence n'étant pas suffisamment intéressées par le projet ou manquant de temps pour le réaliser. Les éditeurs francophones de l'Ouest de même que les écrivains de cette même partie du pays furent les grands absents de ce salon, malheureusement. Il y avait tout de même quelques livres en français peu connu pour nous consoler. Aux représentations cinématographiques plusieurs films ont été projetés dans leur version originale, en langue française.

Il serait injuste de ne pas parler de l'exposition de peintures représentant les dix provinces du Canada réalisées par un grand peintre canadien français, pour ne nommer personne, qui fut une de nos grandes fiertés. Donc les francophones et le fait français étaient présents partout tout au cours de ces festivités et nous en sommes fiers et heureux. Un grand pas a donc été franchi, à l'occasion de ces Jeux, vers une ouverture plus grande pour le français dans l'Ouest.

C'est un grand pas de fait, mais tout n'est pas dit. Car le danger de penser que tout a été fait et qu'on peut maintenant dormir tranquille est une menace suspendue au-dessus de nos têtes et qu'il faut avoir la sagesse d'éviter. D'avoir vécu des olympiques bilingues n'est qu'un petit avant-goût de ce que peut être un vrai Canada bilingue tel que de plus en plus de

(suite à la page 7)

• *Film muet*

Silence! Écoutez bien et concentrez-vous sur les images



Le Ciné-Club des jeunes est très populaire et certains parents en font une sortie familiale le samedi. *(Photo Mario Bouchard)*

MARIO BOUCHARD

EDMONTON - Voilà ce qu'il fallait pour être dans l'ambiance du film sans parole «La Petite Bande» présenté par le Ciné-Club des Jeunes d'Edmonton, samedi le 12 mars. Ce film français a su ravir les jeunes et leurs parents par la qualité de ses images et de la musique ainsi que par l'action variée et intéressante.

Contrairement aux présentations avec paroles, les enfants n'ont pas voyagé beaucoup pour la quasi totalité de la projection. Cela car les changements rapides dans l'action nécessitaient leur pleine attention. Tout comme la présentation d'il y a quelques années, il est bien évident que les touts petits et les adultes ont pu mettre leur sens de créativité en jeu, afin de donner un sens aux images. Chacun devrait donc être tout corps et tout esprit pour formuler un dialogue intérieur approprié aux événements.

• *Reconnaissance de l'Article 23*

La FTA reconnaît le droit des francophones a une école secondaire à Edmonton

PIERRE BRAULT

EDMONTON - Dans une lettre qu'il adressait au directeur général de l'A.C.F.A. provinciale M. Denis Tardif, le président de la Fédération du Travail de l'Alberta (AFL), M. D.L. Werlin a fait savoir que le Conseil exécutif de sa Fédération avait passé une résolution qui sera soumise au Congrès annuel qui se tiendra du 27 avril au 1er mai prochain à Edmonton.

M. Werlin mentionne que cette résolution a trait à la reconnaissance de l'Article 23 de la Charte des droits et libertés par sa Fédération.

Voici donc le libellé de cette résolution qui a été traduit pour les besoins de la cause:

Étant donné que, l'Article 23 de la Charte des droits et libertés assure à chaque Canadien le droit d'être éduqué dans l'une des deux langues officielles au Canada, et

Étant donné que la résolution 82/36 de la Fédération du Travail de l'Alberta supporte le droit de deux nations, Française et Anglaise, à l'égalité et à l'autodétermination, et

Étant donné que la pratique des programmes d'immersion française mixtes dans les écoles où le Français est enseigné comme langue première constitue une dénégation de ces droits, et

Étant donné que ces programmes mixtes ne favorisent pas un environnement sain dans une école de langue française, déniant ainsi le droit des étudiants à une instruction adéquate dans la langue de leur choix, par conséquent

Qu'il soit résolu que la Fédération du Travail de l'Alberta communique son support pour l'établissement d'une école secondaire de langue française à Edmonton aux autorités provinciales et municipales concernées, et

Qu'il soit de plus résolu que la Fédération du Travail de l'Alberta s'engage à éduquer ses membres à propos de la mise en oeuvre de l'Article 23 de la Charte des droits et libertés en Alberta.

Cette Fédération, qui regroupe des milliers de membres en Alberta, reconnaît de ce fait le droit des francophones de la province à une éducation dans leur langue maternelle.

Il ne fait aucun doute que l'appui qu'accorde cette Fédération aux francophones a du poids face au gouvernement car elle représente un bon pourcentage de la population de la province et de la force ouvrière. Reste maintenant à savoir si les membres ratifieront cette résolution tout comme ils ont reconnu la Constitution du Canada en 1982.

Répercussions...

(suite de la page 6)

Canadiens le perçoivent c'est-à-dire un Canada bilingue et multiculturel comprenant la langue anglaise où plusieurs cultures y sont incorporées et la langue française où plusieurs cultures y sont également représentées. Encore trop de Canadiens voient le Canada comme un pays anglais ayant plusieurs cultures dont la culture française. Cette attitude place la culture française au rang de folklore. C'est beau le folklore, c'est merveilleux, mais pour que les francophones vivent pleinement ce qu'ils sont comme peuple fondateur du Canada à mesure égale avec les anglophones le folklore doit être gardé pour les jours de fêtes nationales.

Au lendemain donc de ces Jeux olympiques d'hiver de Calgary les francophones continuent la lutte pour leurs droits avec un certain espoir de plus. Qui pourait sortir d'un bain culturel de cette ampleur sans en être enrichi? Tous ces bénévoles qui ont travaillé et donné de leur temps, tout en côtoyant des gens de tous ces pays aux langues et aux cultures différentes, ont certainement réalisé combien de richesses possède chaque peuple et que ça ne peut être qu'une addition au bilan de la vie d'un pays si ses citoyens s'ouvrent aux autres et les accueillent avec ce qu'ils sont. Quel bel exemple nous avons de tous ces pays car la grande majorité d'entre eux parlent deux langues et plus!

Pour le Canada c'est donc que chacun des deux peuples fondateurs accepte l'autre dans sa totalité, avec ses ressemblances et ses différences, et travaille sur un pied d'égalité à bâtir un pays uni et pacifique. N'est-ce pas ce que la Charte canadienne des droits et libertés affirme?

• *«Les Prix Grand Coeur Air Canada»*

Une initiative pour reconnaître le travail des bénévoles

OTTAWA - Air Canada, en collaboration avec les journaux hebdomadaires de tout le pays, lance un programme national de prix pour honorer des personnes qui ont tout spécialement aidé autrui ou contribué, directement ou indirectement, à améliorer la qualité de vie dans leur collectivité.

Le lancement a lieu cette semaine dans plus de 700 journaux régionaux au pays par la publication d'annonces expliquant les objectifs du programme et comprenant des formulaires de mise en nomination. Les lecteurs pourront inscrire le nom d'une personne qui, selon eux, mérite d'être reconnue comme un citoyen ou une citoyenne remarquable.

Intitulé «Les Prix Grand Coeur Air Canada», le programme s'appuie sur la participation des journaux hebdomadaires. Les candidats recevront un certificat attestant leur mise en nomination pour les Prix Grand Coeur. Les candidatures seront traitées par les rédacteurs en chef et les éditeurs des journaux hebdomadaires, et les gagnants du prix seront choisis par un jury représentant les journaux de votre région.

Pour sa part, le directeur du journal Le Franco, M. Pierre Brault, invite tous les lecteurs à participer à ce programme en envoyant le coupon de mise en nomination d'un ou d'une bénévole francophone au soin du journal Le Franco à l'adresse suivante:

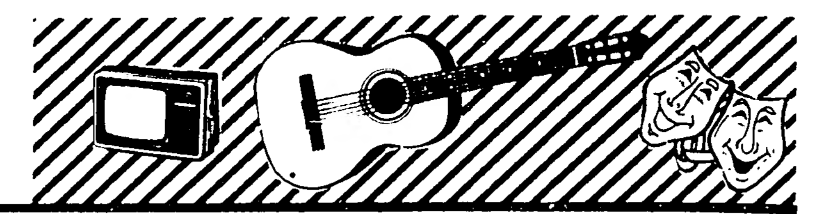
Les Prix Grand Coeur Air Canada
Le Franco
10008 - 109 rue, suite 201
Edmonton, Alberta
T5J 1M4

D'autres détails concernant le programme vous seront donné dans l'édition du 31 mars.

La décision d'Air Canada de lancer ce programme fait suite aux célébrations de son 50e Anniversaire et témoigne d'un désir de saluer le travail communautaire de citoyens remarquables qui ont contribué à l'essor du Canada.



Arts et spectacles



• *Théâtre fransaskois*

Les Franskataires en tournée dans le nord de l'Alberta en avril

La troupe de théâtre, **LES FRANSKATAIRES,** du Collège Mathieu revient à la charge les 25, 26 et 27 mars prochain avec deux nouvelles productions fransaskoises. Après le succès de la pièce **LE CHEMIN DES DROITS** en 1987. Les Franskataires ont décidé d'explorer cette fois-ci le monde de la vie collégiale. Les deux pièces reflètent cette vie au Collège, durant les années 50 et 60 et aussi de nos jours.

JEUNESSE - Tout le secret pour rester jeune en dépit des années et même des cheveux blancs, c'est de protéger en soi l'enthousiasme. **(Amiel)**

La première des deux pièces s'intitule, **«J'VAIS TE BLASTER», AVEC AMOUR, TI-FRÈRE.** Des milliers d'anciens collégiens se souviennent du Frère Raymond «Ti-Frère» Deschênes. Il a passé 24 ans de sa vie au Collège Mathieu, de 1952 à 1976. Il était infirmier, bricoleur, ramasseur - bref, il était un homme à tout faire. Mais, avant tout, il était l'**ami** des collégiens.

PRIÈRE - Il n'est point nécessaire de tant parler pour bien prier.

Le Frère Raymond Deschênes a dédié sa vie au service de la jeunesse. Sa vie de prière était le service - un service qu'il rendait quotidiennement aux jeunes. C'est ce que nous disait un de ses confrères, le R.P. Florido Turgeon, O.M.I., l'automne dernier. Ti-Frère savait comment parler aux jeunes, comment les intégrer dans la vie collégiale.



Distribution de la pièce «Feu de Paille»: 1ère rangée: Roger Leroux, Linda Lavoie et Liza Bégin. 2e rangée: Alix Doderai, Tommy Doucet et Marc Mahé



Distribution «J'vais te blaster 'avec amour' Ti-Frère»: 1ère rangée: Marc Mahé, Heather Simonot, Chantal Marcoux et Charles Dumont (Ti-Frère). 2e rangée: Rossel Mulaire, Pierre Bilodeau et Daniel Boileau.

TALENT - Le talent, c'est un art mêlé d'enthousiasme.

Grâce au Frère Raymond Deschênes, la vie au Collège fut quelque chose de spéciale pour des milliers d'étudiants. Il n'est pas décédé! Cette pièce ne se veut pas un requiem pour lui. Plutôt, le Collège Mathieu veut célébrer avec lui, le remercier pour son immense contribution au développement personnel de tant de collégiens.

VALEUR - Ce que vous êtes parle plus haut que ce que vous dites. **(Emerson)**

Le Collège Mathieu fête en 1988 le 70e anniversaire de sa fondation. Il fallait marquer cet anniversaire d'une façon spéciale. Quoi de mieux qu'une pièce à propos de Ti-Frère?

TRAVAIL - Le travail est l'école du caractère.

Parlons de la production de cette pièce. Le rôle central de Ti-Frère sera joué par Charles Dumont. Ceux qui ont vu la pièce **LE CHEMIN DES DROITS** s'en souviendront car c'est lui qui interprétait le rôle du Père Noël. Deux autres anciens de cette dernière production, Chantal Marcoux et Heather Simonot, font également parti de la distribution. Les autres comédiens sont Marc Mahé, Pierre Bilodeau, Daniel Boileau et Rossel Mulaire.

BONHEUR - Aimer et s'occuper, c'est là le vrai bonheur.

(suite à la page 9)

• *Théâtre*

À Edmonton et en région la saison de théâtre n'est pas terminée

PIERRE BRAULT

EDMONTON - En consultant les annonces de pièces de théâtre qui seront à l'affiche dans la capitale provinciale et en province au cours des prochaines semaines, on réalise que la saison est loin d'être terminée et qu'elle réserve encore de belles présentations en perspective.

Ainsi, le théâtre à la carte de la Faculté Saint-Jean présentera «Le Cirque» de Claude Mauriac.

Depuis sept ans, cette troupe de théâtre universitaire jouit d'une grande réputation grâce à ses spectacles et ses participations au Festival national et international de théâtre.

Une sensible et délicate rêverie poétique sur le monde du cirque avec ses personnages fabuleux et monstrueux; clowns, jongleurs, frères siamois, nains, etc.

La distribution comprend les artistes suivants: Sylvain Benoît, Bruno Bonamigo, Benula Bunjun, Luc Girard, Sylvain Julien, Marie Lapointe, Alain Lauzier, Eric Lavoie, Angèla Ouellette, Colleen Rathwell et Eric Thibault.

La réalisation technique est assurée par Louise Daneau, Odette Dionne, Martin Flibotte, Witold Kurpinski, Donia Mounsef, Charles Salomon et Danielle Subbrani.

Il est à noter que cette pièce ne sera présentée que les vendredi 8 et samedi 9 avril à 20h à l'Auditorium de la Faculté Saint-Jean. Donc, le plus grand chapiteau du monde, sur la plus petite scène d'Edmonton comme dit la publicité.

Pour sa part, le Théâtre Français d'Edmonton présente une création «écrite sur commande et principalement destinée à tous les amoureux des salles obscures, là où les caresses et soupirs restent anonymes». Cette pièce sera jouée par une troupe venant spécialement de France: le Théâtre sans frontières.

Le titre de cette pièce est «Ne plus mourir tout entier» et tourne autour des premières années du cinéma, muet, évidemment.

L'intrigue est la suivante: Félix Mesguish, caméraman et projectionniste, envoyé par Louis et Auguste Lumière aux États-Unis, est convaincu de cette demi-éternité attribuée par le cinéma. Mais on a beau être un demi-dieu, un demi-éternel, on n'en est pas moins un homme et Félix Mesguish tombera fatalement amoureux de Bela Alfonsi, première star du cinéma muet... Et si l'amour résolvait les problèmes techniques? Après tout, cela n'est que du cinéma. Silence, on tourne!

Les représentations de cette pièce auront lieu les mercredi 30, jeudi 31 mars et les vendredi 1er, samedi 2 avril à 20h ainsi que le dimanche 3 avril à 15h.

Il est à noter que cette troupe de 8 interprètes dont Olivier Clément, Eric Peter, Frederik Peters, Stéphane Boroukhof, Régine Pivot, Florence Matton, Catherine Wyszynski et Ghislaine Grillon, accompagnés de l'auteur de la pièce Jacques Bruyas, du metteur en scène Jaromir Knittl et de deux techniciens arrivera à Edmonton dimanche le 27 mars et repartira le 6 avril.

En région, il ne faut pas oublier la pièce «Séraphin» qui sera jouée par la Franco-Gang les 25 et 26 mars prochain à l'amphithéâtre de l'école de Plamondon et cette manifestation culturelle est parrainée par le Comité culturel de l'A.C.F.A. de Plamondon.

Fransaskois...

(suite de la page 8)

(DeMoustier)

La deuxième pièce est une reprise d'une création collective créée en 1981 par un groupe d'étudiants du Collège. Il s'agit de la pièce **UN FEU DE PAILLE.** Le titre original, **LE TRONE BLANC** fut changé puisque la pièce fut réadaptée pour cette circonstance. Quand il était au Collège Ti-Frère assurait un dialogue entre les jeunes et la direction. Toutefois, qu'est-ce qui ce serait produit s'il n'y avait pas eu personne pour écouter les jeunes une fois que Ti-Frère était parti. La pièce, **UN FEU DE PAILLE** explore cette possibilité. Les jeunes décident de faire la révolution parce que l'autorité ne veut pas les traiter en jeunes adultes.

Le public pourra reconnaître Tommy Doucet et Alix Doderai qui ont tous deux fait leurs débuts dans la pièce **LE CHEMIN DES DROITS.** Les autres interprètes sont Roger Leroux, Linda Lavoie et Liza Bégin. Marc Mahé fait le lien entre les deux pièces, interprétant le rôle de Boulanger.

Ces deux productions de la troupe **LES FRANSKATAIRES** seront présentées au Centre Culturel Maillard de Gravelbourg les 25, 26 et 27 mars 1988. Il s'agit d'un Souper-théâtre.

Le théâtre fera place, immédiatement après l'entracte, à **L'OCTOPUS,** un groupe d'anciens collégiens, qui interprétera plusieurs des chansons de son répertoire. **L'OCTOPUS,** formé des personnes suivantes: Louis Marchand, Henri Léost, Henri Lepage, Réal Forest, André Moquin et Denis L'Heureux. La technique est assurée par Daniel Marchand, Gratien Préfontaine et Roger Cyr.

C'est une occasion à ne pas manquer!

NOTE - Les citations encadrées dans cet article décrivent bien le Frère Raymond Deschènes.

De plus, il est à noter que ces deux productions fransaskoises seront présentées en Alberta durant le mois d'avril, soit à St-Paul, le 14 avril; à Fort McMurray, le 15 avril et à St-Isidore, le 17 avril.

Parlons...

AGRICULTURE

• *Agriculture*

Réduction du droit compensateur imposé sur le maïs américain annoncée

OTTAWA - Le ministre d'État aux Finances, l'honorable Thomas Hockin, a annoncé une réduction immédiate du droit compensateur imposé sur les importations de maïs de grain des États-Unis. La décision a été prise par suite d'un rapport du Tribunal canadien des importations faisant état de l'effet de l'imposition d'un tel droit sur l'intérêt public.

Le droit compensateur a été imposé à l'origine le 7 novembre 1986 après qu'il eut été déterminé que la production américaine de maïs de grain était subventionnée et que les importations de ce maïs causaient préjudice aux producteurs canadiens de maïs. Le droit est présentement établi à $1.10 le boisseau, soit l'équivalent estimé de la subvention américaine.

Le rapport du Tribunal canadien des importations a conclu, dans son rapport rendu public le 20 octobre 1987, qu'une réduction du droit compensateur servirait mieux l'intérêt public. M. Hockin a annoncé que le niveau du droit est réduit, à compter d'aujourd'hui, au moindre de 46 cents le boisseau ou le montant de la subvention.

Le rapport du Tribunal portant sur le maïs est le premier à être reçu dans le cadre des nouvelles procédures législatives, adoptées en 1984, permettant au Tribunal de déterminer si une réduction, ou l'élimination, de droits compensateurs ou antidumping servirait mieux l'intérêt public.

M. Hockin a souligné la conclusion du Tribunal, selon laquelle les usagers au Canada n'étaient pas sensiblement touchés par le droit compensateur de $1.10 le boisseau. Il a toutefois ajouté qu'il partageait la préoccupation du Tribunal à savoir que le maintien du droit à son niveau actuel pourrait créer une incertitude considérable et une expectative irréaliste pour les producteurs comme pour les usagers de maïs de grain.

«En réduisant le droit à 46 cents le boisseau, l'incertitude du marché sera fortement allégée et tant les usagers que les producteurs seront mieux en mesure de planifier leurs activités,» a affirmé M. Hockin.

Le ministre a rappelé que le Tribunal avait proposé de réduire le droit à 30 cents le boisseau, mais que le Tribunal avait aussi noté certaines limitations de la méthodologie utilisée aux fins de l'analyse. M. Hockin a précisé qu'une analyse plus poussée des mouvements de prix du maïs a indiqué que, depuis l'imposition du droit compensateur, les prix ont augmenté d'autant que 46 cents le boisseau, trimestriellement, en sus du niveau qu'ils auraient autrement atteint.

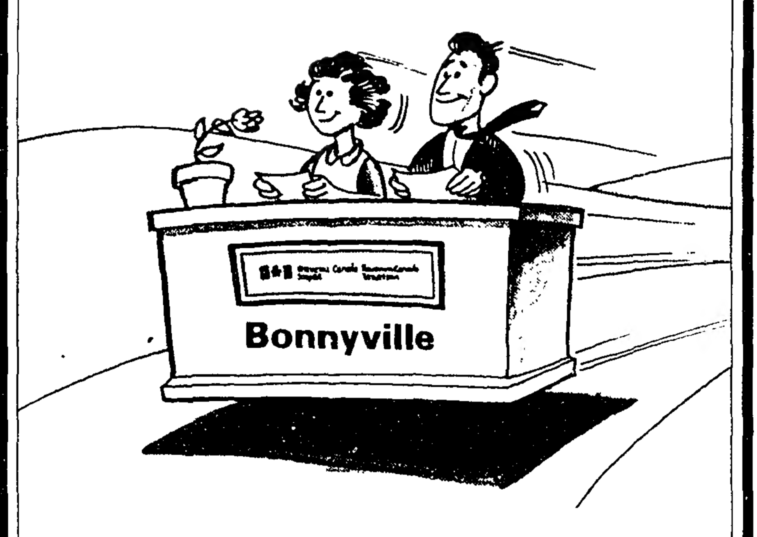
Il a ajouté: «Je suis confiant que l'établissement du droit compensateur à ce niveau permettra aux producteurs de tirer meilleur parti des avantages de prix que confère le droit compensateur. Je suis sûr que cela assurera aussi aux producteurs canadiens de maïs qu'ils continueront d'être protégés des effets négatifs du maïs de grain subventionné des États-Unis.»

M. Hockin a précisé que l'analyse à partir de laquelle le Tribunal et le gouvernement ont rendu leurs décisions est fondée sur les données obtenues depuis l'instauration du droit. Il a fait valoir que les conditions étant imprévisibles dans le secteur agricole, le gouvernement demandera au Tribunal des importations de réexaminer les questions d'intérêt public dans 18 mois environ.

NOMINATION



M. Harry Hill a été nommé directeur général du Programme national de conservation des sols, dont le gouvernement fédéral a annoncé la mise sur pied en décembre 1987 et qui sera doté d'un fonds de 75 millions de dollars. M. Hill, âgé de 53 ans, aborde son nouveau poste riche de ses 10 ans d'expérience comme directeur général de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP). L'ARAP est une direction générale d'Agriculture Canada qui veille à la conservation des sols et de l'eau dans les provinces des Prairies.





• *Agriculture*

Les légumes, abondante source de fibres

Une étude d'Agriculture Canada qui prouve que les légumes sont une excellente source de fibres alimentaires apporte de l'espoir aux végétariens, à ceux qui souffrent d'allergies aux céréales ou encore aux passionnés de légumes.

Voilà également une nouvelle encourageante pour les producteurs canadiens de légumes, toujours à l'affût de nouvelles façons de commercialiser leurs produits.

«Le son est depuis longtemps reconnu comme la principale source de fibre concentrée, à cause de son faible contenu en eau. Nous avons donc fait porter notre étude sur la nature des fibres alimentaires contenues dans nos légumes», précise M. I.R. Siddiqui, chercheur au Centre de recherches sur les aliments d'Agriculture Canada, à Ottawa.

«Les fibres sont moins concentrées dans les légumes à cause de la teneur en eau élevé de ceux-ci; on peut tout de même les concentrer suffisamment pour en étudier les composantes relativement à la nutrition et à la maladie.»

Les composantes des fibres - la cellulose, l'hémicellulose, les pectines, les gommes et le lignine - varient selon leur source et ont donc toutes des fonctions différentes.

Dans une alimentation riche en fibres, certaines composantes peuvent permettre à des tumeurs de se résorber. On a aussi découvert au Japon qu'une composante de fibres présentes dans les champignons facilitait le traitement d'un certain type de cancer. Une alimentation riche en fibres et pauvre en sodium et en matières grasses, qui préviendrait ou diminuerait la formation de plaques à l'intérieur des artères des jambes, à également été proposée récemment à des patients d'un hôpital de Birmingham, en Angleterre.

Parce que les fibres absorbent beaucoup d'eau, on sait depuis longtemps qu'une alimentation qui en est riche régularise la circulation des aliments à travers l'organisme, l'absorption des bons éléments nutritifs et l'élimination des produits nocifs en un temps donné, idéalement entre 30 et 40 heures.

«On a comparé l'incidence des maladies par rapport à l'alimentation chez les Européens, les Américains, les Africains et les Asiatiques», souligne M. Siddiqui. Chez les Africains, dont les aliments traditionnels ont une forte teneur en fibres, l'incidence du cancer du gros intestin et du rectum, de la diverticulose, de la constipation, du diabète et des maladies coronariennes est faible.»

Des recherches menées conjointement par Agriculture Canada et Santé et Bien-être social Canada ont prouvé que, chez de petits animaux, le poids du coeur et du foie avait diminué sensiblement et que celui de la rate avait baissé de 25%, après qu'on eut enrichi leur alimentation de fibres de panais et de rutabaga dans une proportion de 6%.

«On ignore encore la raison du phénomène, dit M. Siddiqui, mais cette réduction pourrait expliquer l'action bénéfique des fibres dans le traitement des varices ou des hémorrhoides».

Des études plus poussées sont nécessaires pour étayer cette observation, à savoir que l'emploi judicieux des fibres permettrait de ramener le coeur, le foie et la rate à leur poids normal lorsque certaines affections provoquent leur grossissement.

C'est en médecine préventive que les résultats de ces recherches s'avéreront les plus précieux. On sait déjà qu'une alimentation riche en fibres diminue les taux de glucose et de cholestérol. Des études additionnelles sur les fibres alimentaires pourraient modifier profondément le traitement du diabète et des maladies cardiovasculaires. L'absorption de fibres alimentaires pourrait avoir une incidence directe sur plus de 30 maladies; on aurait donc intérêt à explorer beaucoup plus de sources de fibres.

Les habitants de l'Amérique du Nord mangent davantage de fruits et de légumes de nos jours. Une meilleure étude des composantes fibreuses de ces produits permettra d'en améliorer la qualité et de mieux les utiliser. Le résultat de ces études? Une plus grande popularité des légumes de culture canadienne, l'accès à de nouveaux marchés et la mise au point de nouveaux produits.

• *Franc Parler*

L'ONF produira 9 films sur la francophonie de l'Ouest

C'est parti! l'ONF, avec l'accord des quatre (4) provinces de l'ouest, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique, a donné le feu vert pour la préproduction de la série Franc-Ouest: neuf (9) films sur la francophonie de l'ouest, par et pour les jeunes francophones des quatre (4) provinces. L'ONF a débloqué les premières tranches de budget affectées à cette production.

La première équipe est à pied-d'oeuvre sous la direction de la productrice et idéatrice, Thérèse Descary. Le réalisateur Jean Bourbonnais et la scénariste Suzette Lagacé-Aubin ont déjà réalisé un premier synopsis pour la première série de quatre (4) films s'adressant aux jeunes de 9 à 12 ans. Première étape sur le terrain: lundi le 14 mars, l'équipe de l'ONF rencontre, à l'école St-Pierre de St-Pierre Jolys, la direction de l'école, un professeur M. Bernard Gagné qui a décidé de participer à cette aventure et M. Arsène Huberdeau du Ministère de l'Éducation du Manitoba. Le réalisateur et la scénariste passeront ensuite la semaine à l'école St-Pierre. À l'horaire: atelier, discussion, repérage et pré-scénarisation pour un tournage en juin prochain. De franches discussions qui vont enrichir un scénario par et pour les jeunes franco-manitobains. Ce premier contact sera poursuivi la semaine du 21 mars à l'école Bellevue de Saint-Isidore de Bellevue, cette fois avec les jeunes fransaskois. En avril, l'équipe se rendra en Alberta et en Colombie-Britannique. Les lieux et les dates vous seront communiqués ultérieurement.

Parallèlement à cette équipe, un autre groupe est en fonction: il s'agit de l'équipe du film d'animation que réalisera Anne-Marie Sirois en collaboration avec Jacqueline Barrette à la scénarisation et de André Leduc à titre de producteur délégué.

FRANC PARLER sera à votre disposition à tous les mois pour vous permettre de cheminer avec Franc-Ouest pour les grandes retrouvailles des jeunes francophones de l'ouest. Les voyageurs sont de nouveau en marche - images en tête et caméra à la main!

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Thérèse Descary au 514-283-2676.

• *Rencontre-formation 1988*

Une autre initiative de l'Éducation permanente

Cette **Rencontre-formation** permet aux différents organismes francophones de participer à des ateliers qui répondent spécifiquement à leurs attentes et à leurs besoins. Une centaine de personnes regroupant six organismes différents participèrent en mai 1987. L'Éducation permanente anticipe qu'environ 150 personnes participeront à cet événement cette année.

Le tout débutera par un banquet vendredi soir 27 mai à 18h30. Le banquet sera suivi d'une conférence par monsieur le député **Léo Piquette.** Les ateliers débuteront samedi le 28 mai à 9h00 pour se terminer le même après-midi à 16h30.

Cette année les archivistes, les bibliothécaires, les membres du Conseil français, les orthopédagogues, les employés des centres d'éducation préscolaire et les centres d'éducation permanente régionaux de la Province ont déjà manifesté leur intention de participer aux activités.

Les autres organismes désireux d'obtenir plus d'information ou aillant l'intention de participer à **Rencontre-formation 88** sont priés de contacter **Mme Marcelline Forestier de l'Éducation permanente avant le 15 avril au 468-1582.**

Les personnes désireuses d'assister au banquet et à la conférence du 27 mai sont les bienvenus. Le programme définitif sera disponible au début avril. Si vous désirez en obtenir une copie par la poste téléphonez au 468-1582.

• *Dossier-femme*

Ma collaboration dans l'entreprise, c'est capital!

ST-HUBERT - Tel est le message que livrent cette année les femmes collaboratrices à l'occasion de leur deuxième Semaine nationale, qui a lieu du 20 au 26 mars 1988.

Ce thème reflète la volonté de ces femmes d'être considérées dans leur milieu comme de réelles partenaires économiques. Le message vise plus particulièrement les gens avec qui la femme collaboratrice transige régulièrement (clients, fournisseurs, comptables, notaires, etc...), afin que ceux-ci reconnaissent sa contribution dans l'entreprise familiale et son apport à la vie économique régionale et nationale.

Pour marquer l'événement, les membres de l'Association des femmes collaboratrices (ADFC) organisent, dans la plupart des régions du Québec et aussi en Ontario, des forums de discussion portant sur ce thème. Ces rencontres sont agrémentées d'une exposition de photos illustrant le travail des collaboratrices dans les entreprises familiales (des secteurs de la PME, agricole ou professionnel) où elles évoluent.

Les femmes collaboratrices sont de plus en plus visibles et l'action de l'ADFC a une portée qui s'étend maintenant sur le plan canadien. Cette Semaine nationale est une occasion de plus pour mettre en valeur le travail réalisé par les quelque 560,000 collaboratrices qu'on retrouve dans les entreprises familiales au pays.

Vous pouvez obtenir des renseignements sur cette Semaine nationale, ou sur tout autre sujet concernant les femmes collaboratrices, en communiquant avec le Secrétariat de l'ADFC, dont l'adresse est le 3925, rue Grande Allée, suite 101, St-Hubert (Québec), J4T 2V8, et le numéro de téléphone le (514) 462-3730.

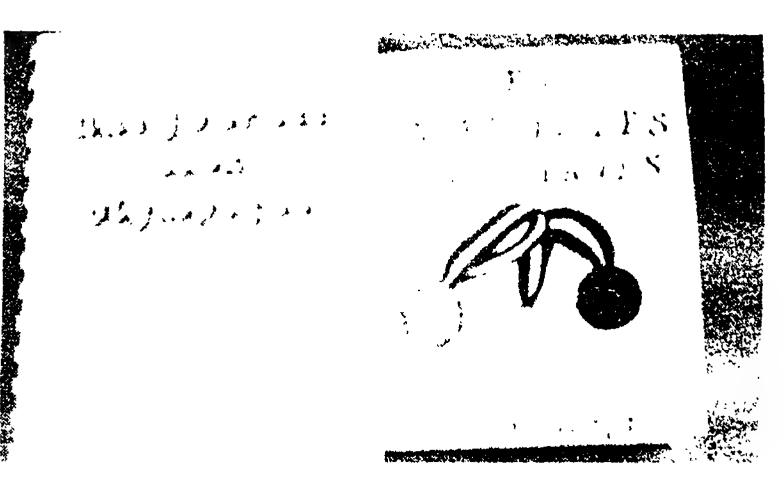


• Littérature

Une classe de 8e année raconte

MARIO BOUCHARD

EDMONTON - Au mois de février, la classe de français de 8e année de M. Richard Beaudoin, de l'École Ste-Croix, s'est transformée en créateurs de contes. Les 24 élèves ont chacun réalisé un petit conte relié aux Jeux Olympiques d'hiver. Ces documents furent créés pour les élèves de la 2e et de la 3e année qui les ont lus puis ont fait part de leurs commentaires aux réalisateurs.



Fait surprenant, les élèves ont parlé, majoritairement, du ski alpin et du hockey sur glace. Les jeunes lecteurs ont eu beaucoup de plaisir à prendre connaissance de chacune de ces pages. Les illustrations furent beaucoup le point d'attention des enfants.

Ces créations locales ont demandé énormément de travail aux élèves afin d'arriver à un produit final qui servira à l'institution. Que l'on pense à la création de l'histoire, à la correction faite à de multiples occasions, à l'organisation logique et intéressante des événements, etc...

Le groupe a appris à remettre cent fois sur la grammaire et sur la langue française écrite. Grâce à ces efforts, les étudiants ont maintenant une idée du métier d'écrivain et de la façon de donner une signification vivante à leurs idées.

• Nouvelle agence

L'A.C.F.A. provinciale se lance dans la promotion artistique

EDMONTON - Une agence artistique devant faire la mise en marché des artistes francophones de la scène, verra bientôt le jour.

Grâce à une subvention du Ministère de l'emploi et immigration, l'Association canadienne-française de l'Alberta par le biais de son bureau culturel, assumera la coordination des étapes de réalisation du projet.

L'agence, dont les bureaux seront situés à Edmonton, dans sa première année emploiera quatre employés permanents. Ceux-ci recevront d'abord une formation en gestion artistique. Leur premier objectif sera de recruter les artistes de la scène (francophone) de l'ouest canadien qui sont disposés à faire des tournées. De plus, l'agence signera quelques contrats avec des artistes de l'est canadien qui veulent faire tourner leurs spectacles sur notre territoire. Le deuxième objectif sera de publier un catalogue de l'offre où tous ces artistes seront représentés. Le catalogue sera diffusé de façon intensive dans les 4 provinces de l'ouest et les deux territoires.

En septembre 1988 aura lieu le lancement officiel de l'agence et du catalogue.

C'est après coup, que débuteront les divers systèmes de mise en marché des artistes offerts aux communautés ainsi qu'aux réseaux des écoles.

Ce projet, dans sa phase d'implantation représente un déboursé de plus de $120.000, dont $75,000 provient du Ministère de l'emploi et immigration.

• Festival de la parole

La semaine de l'éducation à l'école communautaire Routhier

FALHER - C'est du 29 février au 4 mars qu'avait lieu la semaine de l'éducation à l'école communautaire Routier. Cette semaine permet à tous ceux qui sont impliqués dans l'éducation de nos étudiants de travailler ensemble et de promouvoir la valeur de l'éducation. C'est la semaine pour exposer nos travaux!

Le thème «Apprentissage pour la vie», est bien approprié pour notre école, une école communautaire, puisqu'elle fourni des expériences éducationnelles pour adultes aussi bien que pour étudiants.

Nous croyons que l'éducation est un apprentissage pour la vie et non pas une entreprise de douze années. La semaine débutait avec un souper à la fortune du pot pour les élèves de la maternelle à la 6e année, le **lundi 29 février.** Tous se sont bien amusés, les jeunes ont dansé et les moins jeunes ont jasé et visité. Un élève de 12e année, Léonard Desharnais s'est occupé de la musique. Ça aussi fut un succès.

Le mercredi 2 mars, les gens de la communauté étaient invités à EXPO '88. **EXPO '88** est une exposition des projets de science, d'études sociales, d'art dramatique etc. dans le gymnase. Les travaux de composition étaient exposés à la bibliothèque. Les travaux des gagnants du concours d'écriture étaient affichés à l'entrée de l'école.

Le vendredi 4 mars tous étaient invités à participer au festival de la parole à 12h30. Ce fut le point culminant de cette semaine de l'éducation. Il va sans dire que les professeurs et les étudiants sont à être félicités pour leur excellente coopération et leur inlassable dévouement.



• *Le 5e concours d'Art Oratoire*

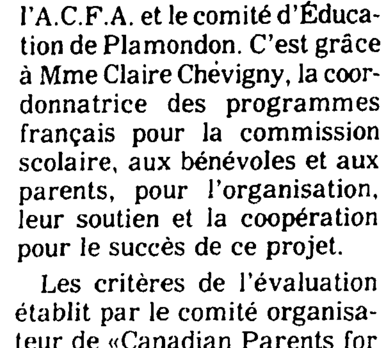
35 finalistes de Plamondon iront à Wetaskiwin, le 16 avril prochain



LINA M. LABONTÉ

Mercredi, le 2 mars eu lieu les finales du 5e concours d'Art Oratoire annuel à l'amphithéâtre de l'école de Plamondon.

Cette année, le concours est parrainé par la commission scolaire du Lac La Biche, l'A.C.F.A. et le comité d'Éducation de Plamondon. C'est grâce à Mme Claire Chévigny, la coordonnatrice des programmes français pour la commission scolaire, aux bénévoles et aux parents, pour l'organisation, leur soutien et la coopération pour le succès de ce projet.





Les critères de l'évaluation établit par le comité organisateur de «Canadian Parents for French» demeurent toujours pareil au niveau régional, provincial et national pour les concurrents.

Les 136 participants de la première à la douzième année, incluant les catégories francophone et immersion à chaque niveau, ont fait preuve de plusieurs heures de recherche, de préparation, d'effort et d'enthousiasme d'apprendre le français. Les sujets choisit par les participants étaient très évident de quoi se concernent et s'intéressent la jeunesse, et pour d'autres, de ce qui leur sont des issues importantes dans leur vécu quotidien. En bref, quelques un des sujets couvrit: les sports de l'hiver, les martiens, l'addiction au tabac et à la drogue, le chômage, l'électricité, la famine, l'avortement, la prostitution, la politique, tous présenté d'un ton persuasif, informatif et amusant.



Les élèves de la première année récitent un poème appris par coeur. L'importance à ce niveau est de participer et de faire l'expérience de l'art oratoire; alors tous les jeunes sont récompensés de leurs efforts.

Les participants de la deuxième à la douzième année devaient composer un discours sur un sujet de leur choix et en faire présentation. Les 35 finalistes étaient:



1ers: Stacey Gaudet, Robbie Braund, Monette Gauthier, Christine Lloyd, Trina Amiot, Daniel Gaudet, Andréa Piquette, Ryan Hlewka, Shawn Plamondon, Bradley Ménard, Franco Giammarioli, Luisa Giammarioli et Michelle Piquette.

2e: Jacinthe Plamondon, Pamela Hlewka, Chantal Gauthier, Rebecca Kruk, Philippe Giammarioli, Greg Braund, Lianne Gingras, Sara Gauthier, Lori Plamondon, Ramona Dubé, Edouard Plamondon et Lori Gauthier.

3e: Kathleen Gauthier, Jodi Bourassa, Yvon Ménard, Kristie Ménard, Sherry-Lee Plamondon, Teon Schaub, Richard Lemay, Angèle Légère, Céleste Ménard et Kim Plamondon.

Merci aux juges de la journée: S. Juliette Brousseau, Mme Germaine Champagne, et Mme Cécile Béleich de St-Paul, Mme Lucie LeRouzic et Mme Rita Ulliac de Plamondon; et les juges pour les 35 finalistes de la soirée, M. Roland Lajoie, S. Madelaine Prince et M. Guy Babin de Bonnyville.

Félicitations aux jeunes, et bonne chance à Wetaskiwin, le 16 avril prochain.

• *Éducation*

La francophonie albertaine et hors Québec appuie sans réserve l'action de la Société des Parents pour les écoles francophones d'Edmonton

EDMONTON - Depuis que la Commission scolaire catholique d'Edmonton a annoncé une décision définitive par rapport à l'école J.H. Picard des appuis à la démarche de la Société des Parents pour les écoles francophones d'Edmonton ne cessent d'affluer. Plus de 700 lettres, télégrammes, cartes ou pétitions, qui supportent sans réserve la démarche des parents, ont été reçus. La Société des Parents se veut représentative et veut indiquer qu'elle en a reçu la preuve.

La Société peut ainsi compter sur le support de la Commission Nationale des Parents Francophones, des Fédérations provinciales de parents de tout le Canada: l'Ile du Prince Edouard et ses 8 associations membres, La Fédération du Nouveau-Brunswick et ses 73 associations membres, l'Ontario et ses 208 associations, le Manitoba et ses 55 associations, la Saskatchewan et ses 31 associations; sans parler de la Fédération des Parents Francophones de l'Alberta qui regroupe 14 associations membres qui ont toutes déposé une lettre dans ce sens au bureau de la Ministre de l'Éducation.

Comme pour les associations, les appuis individuels sont unanimes pour louanger l'acquis de Maurice Lavallée et la nécessité impérieuse de complémenter l'école élémentaire par une école française homogène au niveau secondaire. La Fédération de l'Alberta exige que la commission scolaire d'Edmonton, fondé il y a 100 ans par des francophones, **«reconnaisse ses origines et respecte l'esprit des fondateurs qui voulaient garantir à tous une éducation de qualité en respectant les droits de chacun.»** Le Nouveau-Brunswick demande à la ministre de l'Éducation: «de reconnaître devant le pays que l'Alberta respecte la constitution de 1982; que l'honneur de la province est en jeu.» Le Manitoba écrit: «nous admirons le courage des parents qui exigent une solution juste et équitable.» Que ceux qui questionnent la légitimité de la Société des Parents sachent qu'ils remettent en cause celle de tous les organismes francophones tant à Edmonton que dans l'ensemble du pays.

Liste des organismes qui ont appuyé la Société

Paroisse St-Joachim, Edmonton
Paroisse Immaculée Conception
Paroisse St-Thomas d'Aquin
Comité de pastorale pour les francophones d'Edmonton
Paroisse Ste-Anne, Edmonton
Manoir St-Thomas, Edmonton
La ligue catholique des femmes cercle St-Thomas
Entre-Femmes, Edmonton
Les Jeunes Entrepreneurs Francophones
Esprit-Jeunesse
Jeunes de J.H. Picard
Cercle d'artisans francophones d'Edmonton
Projet conjoint de l'Alberta, Edmonton
A.C.F.A. régionale d'Edmonton
A.C.F.A. régionale de Calgary
A.C.F.A. régionale Centralta
A.C.F.A. régionale de Fort McMurray
A.C.F.A. régionale de St-Paul
A.C.F.A. régionale de Bonnyville
A.C.F.A. provinciale
La Fédération des Parents Francophones de l'Alberta
La Société des Acadiens de l'Alberta
La Faculté Saint-Jean
L'Éducation permanente
Francophonie Jeunesse de l'Alberta
Société des Parents pour l'éducation francophones, St-Paul
Conseil régional d'éducation francophone
Commission Nationale des Parents Francophones
Fédération des Comités de Parents du Manitoba
Commission des écoles fransaskoises
Société St-Thomas d'Aquin, Ile du Prince Edouard
Fédération des associations foyers-écoles, Nouveau-Brunswick
Fédération des associations de Parents de l'Ontario
Associations Bugnet, Edmonton
Comité consultatif de langue française, Toronto

• *Économie*

Projet de loi sur la diversification de l'économie de l'Ouest

OTTAWA - Le projet de loi C-113, loi visant à promouvoir le développement et la diversification de l'économie de l'Ouest canadien et à créer le ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest, est présenté en deuxième lecture à la Chambre des communes.

Lors de son discours à la Chambre, le ministre Bill McKnight a déclaré qu'il voulait consolider la puissance de l'Ouest en élargissant l'assise économique, basée sur les ressources, des provinces de cette région.

Les travaux vont bon train depuis que le Premier ministre a annoncé au mois d'août l'Initiative de diversification de l'Ouest.

Depuis l'annonce, le ministère a approuvé l'octroi de subventions à 262 projets, pour un montant total de 275.7 millions de dollars. Le personnel de nos bureaux à Vancouver, Edmonton, Sakskatoon et Winnipeg a reçu près de 2 400 propositions et a répondu à 40 000 appels téléphoniques.

Voici quelques-uns des projets de la Diversification de l'économie de l'Ouest:

- 21 millions de dollars pour instaurer un programme quinquennal de développement des marchés pour l'industrie des bardeaux de la Colombie-Britannique (partage des coûts, le BDEO: 9,5 millions de $; les producteurs: 11,5 millions de $).

- 18 millions de dollars pour l'établissement et le développement d'un centre de recherche en génie en Alberta (partage des coûts, le BDEO: 7,8 millions de $; le gouvernement de l'Alberta: 6,8 millions de $ et un prêt garanti de près de 5 millions de $; le Centre de recherches en régions froides (C-RRF): le reste du financement).

- Une aide financière à l'Institut de la potasse et des phosphates du Canada pour renforcer ses capacités de recherche et de formation à l'échelle mondiale et diversifier ses débouchés économiques en Chine, dans le sud et le sud-est de l'Asie (partage des coûts, le BDEO: 5 millions de $; l'industrie: 13,8 millions de $; le gouvernement de la Saskatchewan: 6,8 millions de $).

La Diversification de l'économie de l'Ouest subventionne aussi de petits projets, dont voici quelques exemples:

- Une petite compagnie de Moose Jaw a reçu une subvention du BDEO pour lui permettre de tripler sa production.
- Une autre compagnie recevra une aide financière pour concevoir et fabriquer des panneaux de commande desinés à des installations électriques.
- Le BDEO aidera une compagnie à profiter des changements apportés au code de la construction pour augmenter ses ventes.
- Le BDEO aidera au développement d'une installation d'aquaculture, projet qui permettra la création de 15 emplois.
- Une subvention a été offerte pour la construction d'un laboratoire d'essais structuraux pour éprouver de nouveaux matériaux de construction.
- Une compagnie recevra une aide financière pour augmenter sa capacité de production, ce qui lui permettra d'augmenter ses ventes à l'exportation.

M. McKnight a déclaré à la Chambre que l'aide ne s'adresse pas «aux transactions courantes comme les prises de possession et les réinstallations, mais à des projets devant aboutir à de nouveaux produits, de nouveaux marchés, de nouvelles technologies, à l'amélioration de la production, au remplacement des importations et à de nouveaux emplois à long terme.

Le projet de loi sur la Diversification de l'économie de l'Ouest sera examiné par le Comité législatif au cours des prochaines semaines, puis sera présenté de nouveau à la Chambre en dernière lecture.

Carrières et professions

• *Emploi d'été*

Affectation d'une somme additionnelle de 2 millions de dollars pour les étudiants de l'Alberta

EDMONTON - M. Donald Mazankowski, vice-premier ministre, a annoncé, au nom de M. Jean J. Charest, ministre d'État à la Jeunesse, que le gouvernement canadien a augmenté de près de 2 millions de dollars les sommes affectées aux emplois d'été pour les jeunes de l'Alberta, portant ainsi le montant total de ces subventions à 14 691 000 dollars.

«L'augmentation de 14,8 p. 100 démontre que nous sommes conscients du fait que les jeunes Albertains ont besoin d'accroître leurs possibilités d'emploi a déclaré M. Mazankowski. Ce financement permettra à 7 400 étudiants de se trouver du travail tout en acquérant une solide formation qui leur sera utile pour l'avenir.»

M. Mazankowski a ajouté que l'augmentation des subventions accordées au programme Défi 88 «illustre bien l'engagement du gouvernement à prendre des mesures qui allégeront les problèmes auxquels les étudiants de l'Alberta devront faire face l'été prochain.

«Le but visé par ce programme est de permettre aux étudiants d'acquérir une expérience pratique en milieu de travail», de poursuivre le vice-premier ministre.

Une somme de 14,1 millions de dollars a été affectée à la composante Emploi d'été - Expérience de travail (EÉET) du programme Défi 88. Dans le cadre d'EÉET, les employeurs reçoivent des subventions salariales en vue de créer des emplois d'été qui permettent aux étudiants d'élaborer des plans de carrière; ces emplois sont liés à leur domaine d'études ou leur procurent une expérience en milieu de travail. L'année dernière, 6600 emplois ont été créés en Alberta.


Jean J. Charest

Le financement des Ateliers d'orientation au travail, une composante du programme Défi 88, a également fait l'objet d'une hausse, passant ainsi de 365 000 à 540 000 dollars, soit une augmentation de 50 p. 100.

«L'augmentation du financement des Ateliers d'orientation au travail dans cette province démontre la préoccupation marquée du gouvernement fédéral pour les jeunes qui quittent l'école prématurément, a ajouté M. Charest. Les Ateliers d'orientation au travail offrent aux décrocheurs éventuels, une solution de rechange de choix.»

Les Prêts aux étudiants entrepreneurs, une composante du programme Défi 88, permettront encore une fois aux étudiants qui le désirent d'être leur propre patron, cet été, et de gérer leur propre petite entreprise. Au titre de cette composante, des prêts sans intérêt pouvant s'élever à 3 000 dollars peuvent être obtenus sur présentation de projets d'entreprise approuvés par la Banque fédérale de développement.

La date limite de présentation d'une demande dans le cadre de la composante Emploi d'été - Expérience de travail (EÉET) est le 18 mars 1988.

Carrières et professions



A.C.F.A. provinciale

OFFRES D'EMPLOI
AGENCE ARTISTIQUE

4 postes disponibles

Sous la tutelle du développement communautaire de l'A.C.F.A. provinciale, secteur culturel

1) Directeur(trice) du projet

Fonction:
- Coordonner la mise en place des diverses facettes administratives et artistiques d'une agence de promotion des artistes francophones de la scène.
- Suivre les stages de formation prescrits à l'emploi.

Prérequis:
- Posséder une expérience dans la gérance d'artistes ou l'organisation de tournées.
- Être bilingue (français/anglais) parlé et écrit.

Rémunération: $500 par semaine

2) Impresario/relationniste (2 postes)

Fonction:
- Représentant en vente pour le compte d'artistes.
- Organisation de tournées.
- Suivre les stages de formation prescrits à l'emploi.

Prérequis:
- Dynamisme et autonomie dans le travail.
- Être sans emploi depuis 24 des 30 dernières semaines.
- Être bilingue (français/anglais).

Rémunération: $344 par semaine

3) Publiciste

Fonction:
- Conception et réalisation de campagnes publicitaires.
- Conception d'un catalogue publicitaire, de dépliants et d'affiches.
- Suivre les stages de formation prescrits à l'emploi.

Prérequis:
- Démontrer des talents en arts graphiques et visuels.
- Être sans emploi depuis au moins 24 des 30 dernières semaines.

Rémunération: $344 par semaine

Début de l'emploi: le 11 avril 1988

Date limite pour recevoir les curriculum vitae: **le 4 avril 1988**

Info.: **423-1680**

Envoyez vos curriculum vitae à:

M. Yves Caron
Directeur-adjoint
développement communautaire
10008 - 109e rue, pièce 203
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4

Offre d'emploi

Coordonnateur(trice) temps partiel

Sous la responsabilité du comité, la personne choisie assurera la coordination de toutes les activités du centre

Ceci comprend entre autres:

- L'organisation et l'administration des cours et des ateliers pour les francophones.
- La liaison avec les organismes francophones.

Exigences:

- Éducation postsecondaire.
- De l'expérience pertinente en éducation aux adultes ou dans un domaine connexe.
- Une excellente connaissance de la francophonie albertaine.
- Une expérience valable en administration et en relations publiques.
- Compétences linguistiques requises en français et en anglais.

Salaire: Selon les qualifications et l'expérience.

Entrée en fonction: Dès que possible.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae avec trois lettres de référence avant le **30 mars, 1988.**

J-A Morin
Centre de l'éducation permanente de Calgary
Alberta Vocational Centre
638, 332-6e Avenue S.E.
Calgary, Alberta
T2G 4S6



L'Association canadienne française de l'Alberta provinciale

est à la recherche d'un(e)

Secrétaire

pour le secteur du développement communautaire

TÂCHES:
- Utilisation de l'ordinateur pour la correspondance et les rapports
- Établir et maintenir à jour les dossiers
- Assurer le classement de documents
- Seconder la directrice et le directeur adjoint du développement communautaire dans leurs fonctions
- Toutes autres tâches connexes

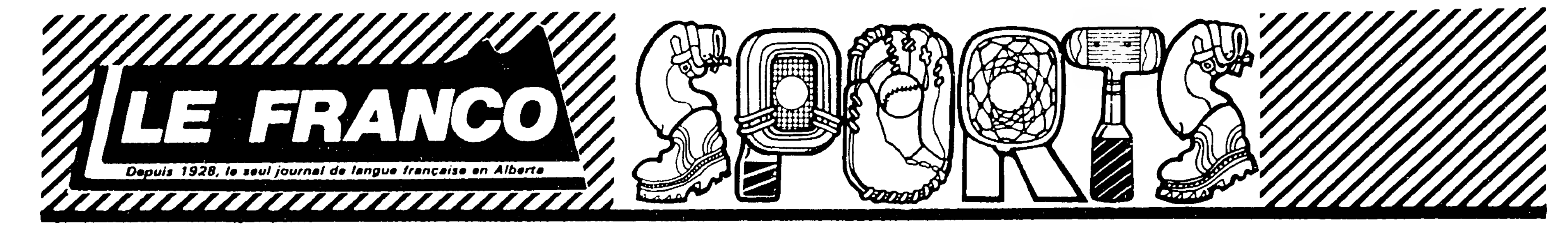
QUALITÉS REQUISES:
- Excellente compétence en français oral et écrit
- Bonne compétence en anglais oral et écit
- Initiative
- Tact et discrétion
- Dactylographie (40 mots/min.)
- Traitement de texte (Word Perfect - version 4.1) ordinateur IBM compatible

SALAIRE:
- 17,305$ par année

AVANTAGES SOCIAUX:
- Ceux en vigueur à l'A.C.F.A.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le **28 mars 1988** à:

Fernande Bergeron
Directrice du développement communautaire
A.C.F.A. provinciale
10008, 109e rue
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4



• *L.L.I.E.*

Une saison qui finit en beauté

(Photo de droite) Jo-Anne Demers à gauche et Patrick Thibodeau ont terminé ex-aequo pour le trophée du meilleur compteur(euse) de la saison. Les trophées ont été remis lors du Gala de la L.L.I.E. qui avait lieu, le 19 mars dernier à la Boîte à Popicos. Les autres trophées ont été décernés ainsi: Le trophée du joueur le plus étoilé à Jo-Anne Demers, celui du meilleur entraîneur à Thérèse Dallaire et Elda Savoie, celui de la recrue de l'année à Marcel Préville, celui de la plus grande amélioration à Eric Lavoie, celui du meilleur esprit sportif à Jean-François Gouin et celui de l'appréciation du public à Patrick Thibodeau. Mario Bergeron a mérité le prix du bénévole de l'année, tandis qu'Évelyne Hamon a décroché la mention polyvalence. On a aussi intronisé Jo-Anne Demers au temple de la renommée de la L.L.I.E.. *(Photo Michel Raymond)*



Le champagne a coulé à flots juste après le match de la finale, le 18 mars. L'équipe de F.J.A. a mérité la victoire contre l'équipe du Carrefour remportant ainsi les grands honneurs de la Coupe Popicos. *(Photo Michel Raymond).*



Non, ce n'est pas une publicité pour «Rocky V». Il s'agit de l'entraîneur de l'équipe du Carrefour, Thérèse Dallaire. *(Photo Michel Raymond)*

Un match plein d'énergie...



Lors de la finale de la L.L.I.E., on a pu assister à des jeux forts en énergie et en émotion. Ici, France Laurin, Jean-François Gouin et Marcel Ouellette de l'équipe de la F.J.A. jouent les soldats dans les tranchées. *(Photo Michel Raymond)*

À l'horaire cette semaine

Samedi 26 mars

17h00 **Grand air**
17h30 **Génies en herbe**
18h00 **La Soirée du Hockey.** En direct de Calgary, les Canucks de Vancouver affrontent les Flames.
20h30 **Impact**
21h25 **Juste pour rire.**
22h25 **Le Téléjournal**
22h45 **Les Nouvelles du sport**
23h00 **Politique Fédérale**
23h05 Championnat du monde de patinage artistique de Hongrie: Compétition féminine.
24h05 **Télé-sélection: Coup de tête.** Drame français de 1978 avec Patrick Dewaere, France Dougnac, Jean Bouise et Michel Aumont.

Dimanche 27 mars

17h00 **Second regard**
18h00 **Le Téléjournal**
18h02 **Science Réalité**
18h30 **Sens des affaires**
19h00 **L'autobus du showbusiness.**
20h00 **Téléjournal et météo**
20h30 **Les Beaux Dimanches: Championnat mondial de patinage artistique.** De Budapest, en Hongrie, remise des prix et présentation des meilleurs numéros avec les gagnants de chacune des catégories.
22h00 **Les Beaux Dimanches: Équinoxe.** Drame d'Arthur Lamothe, avec Jacques Godin, Ariane Frédérique et Marcel Sabourin. Can.86
23h30 **Nouvelles du sport**
23h45 **La grande visite** (Reprise de l'émission diffusée à 16h00)

Lundi 28 mars

17h00 **D'une série à l'autre: Jésus de Nazareth. (3e de 7).**
18h00 **Ce Soir**
18h30 **Le vagabond**
19h00 **La cour en direct**
19h30 **Les insolences d'une caméra**
20h00 **Médicament Danger (dern. de 4e).** Vince Lord accuse Célia d'agir par intérêt personnel. Forcé de démissionner, elle rejoint son fiancé en Angleterre.
21h00 **Mountbatten, le dernier vice-roi. (2e de 6).** Par son attitude à la fois ferme et concillante, Mountbatten s'attire le respect des principaux leaders indiens.
22h00 **Le Téléjournal**
22h25 **Le Point**
23h00 **Le Camp d'entraînement des Expos**
23h20 **Au jour le jour** (Reprise de l'émission diffusée à 13h15.

Mardi 29 mars

17h00 **D'une série à l'autre: Jésus de Nazareth. (4e de 7).**
18h00 **Ce Soir**
18h30 **Les Actualités**
19h00 **Artistes de chez nous** De nombreux artistes de l'Alberta viendront nous démontrer leurs divers talents dans le cadre d'un émission bien de chez-nous.
20h00 **L'heure de Disney**
21h00 **Robert et Compagnie.** C'est la première réunion «officielle» des actionnaires du bar. Jean-Marc Desbiens reçoit un ultimatum du Pick. Hélène prend de grandes décisions.
21h30 **Le Parc des Braves.** La conférence de Yalta annonce l'après-guerre. Marie poursuivra-t-elle le rêve de Tancrède de déménager à Montréal.
22h00 **Le Téléjournal**
22h25 **Le point**
23h00 **Camp d'entraînement des Expos.**
23h20 **Dallas: Mystère à Laredo.**
24h20 **Cinéma: Le général de la Rovere.** Drame it.-fr. de 1959. En 1944, pour échapper à la mort, un homme se fait emprisonner sous un nom d'emprunt.

Mercredi 30 mars

17h00 **D'une série à l'autre. Jésus de Nazareth (5e de 7).**
18h00 **Ce soir**
18h30 **Génies en Herbe.**
19h00 **Star d'un soir**
20h00 **Louis Meissonnier, le maître d'école. Le sauvageon. (1ère de 5).**
21h00 **Actuel**
22h00 **Le Téléjournal**
22h25 **Le Point**
23h00 **Camp d'entraînement des Expos.**
23h20 **Cinéma: Le Loufiat.** Drame avec Michel Lonsdale, Guylaine Normandin, Florent Pagny et Anne Caudry. (fr.-can. 86).

Jeudi 31 mars

17h00 D'une série à l'autre. Jésus de Nazareth. (6e de 7)
18h00 **Ce soir**
18h30 **Autoroute électronique.**
19h00 **À plein temps**
19h30 **Bonjour Docteur** La santé de Mme Banville s'améliore. Jacques Lemire fait une cure de désintoxication.
20h00 **Lance et compte (dern. de 13)** L'innoncence de Pierre a été reconnue. De retour au Québec le défi est énorme: battre deux fois les Soviétiques. Gilles Guilbeault éprouve un malaise.
21h00 **Degas: Documentaire** Nous découvrons l'un des plus prolifiques artistes du XIX siècle, Edgar Degas, à travers ses croquis, peintures, sculptures et photographies.
22h00 **Le Téléjournal**
22h25 **Le Point**
23h00 **Camp d'entraînement des Expos.**
23h20 **Cinéma: Sursis pour l'orchestre.** Drame avec Vanessa Redgrave, Jane Alexander et Maud Adams. (amér. 80).

Vendredi 1 avril

17h00 D'une série à l'autre. **Jésus de Nazareth** (dern. de 7).
18h00 **Le Téléjournal**
18h07 **Regards sur la nature**
18h30 **Les arts sacrés au Québec.** Un regard posé sur l'oeuvre religieuse d'Ozias Leduc à travers quatre grandes décorations d'église.
19h00 **Manon**
19h30 **Emma.** Comédie sentimentale avec Elizabeth Montgomery, Barry Newman et Nicholas Pryor. Une jeune femme aveugle accepte l'idée d'une opération pour recouvrer la vue. (amér. 83).
21h30 **Une fenêtre sur l'avenir.** Documentaire sur le Honduras et le problème des sans-abris.
22h00 **Le Téléjournal**
22h25 **Le Point**
23h00 **Nos espoirs 88**
23h05 **Cinéma: La route semée d'étoiles. (amér. 44)** Un jeune prêtre parvient à gagner le respect du pasteur âgé auquel il doit succéder.

À NE PAS MANQUER

La dernière de la saison de l'Aurotoute électronique

Le jeudi 31 mars à 18h30



Le COIN des JEUNES



MOT MYSTÈRE

MOT DE 5 LETTRES

Fourrures

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTÈRE.

B	Lynx	R
Boa	M	Renard
C	Martre	Ragondin
Castor	Mite	S
Chinchilla	Murmel	Sarigue
Cuir	O	Skungs
E	Ocelot	T
Ecureuil	Ondatra	Tan (2)
G	Opossum	Vair
Guanaco	P	Vison
L	Peau	Z
Loutre	Pelleterie	Zibeline
		Zorille

N	T	O	L	E	C	O	L	L	E	C	S
E	O	D	R	A	N	E	R	I	H	L	G
T	N	S	P	I	M	A	R	I	P	Y	N
I	D	E	I	R	U	E	N	A	T	N	U
M	A	I	U	V	T	C	E	Z	E	X	K
U	T	M	B	E	H	N	O	E	C	S	S
S	R	O	L	I	I	R	N	R	U	A	C
S	A	L	L	L	I	N	A	T	R	R	A
O	E	L	E	L	V	A	I	R	E	I	S
P	A	B	L	O	C	A	N	A	U	G	T
O	I	E	R	T	U	O	L	M	I	U	O
Z	N	I	D	N	O	G	A	R	L	E	R



Canadian Broadcasting Corporation
Société Radio-Canada

DEMANDE DE PRÉQUALIFICATION

BUREAUX ET STUDIOS DE RADIO-CANADA EDMONTON (ALBERTA)

La Société Radio-Canada projette d'agrandir son édifice situé au 8861 - 75e rue, Edmonton (Alberta).

L'agrandissement de deux étages avec charpente d'acier et maçonnerie aura une superficie totale d'environ 200 m2. Les entrepreneurs généraux intéressés à soumettre leur offre doivent remplir et retourner le 15 avril 1988 au plus tard le document No 11 de l'ACC, «Formule type canadienne de déclaration d'entrepreneur aux fins d'évaluation (construction en bâtiments)» à:

H.-P. Filion
Directeur du Service du bâtiment
Ingénierie de Radio-Canada
Société Radio-Canada
7925, chemin de la Côte-St-Luc
Montréal (Québec)
H4W 1R5

Conférence pour Protection Civile Canada



Certains maires et d'autres représentants élus provenant de l'ensemble du Canada ont assisté à une conférence organisée par Protection civile Canada, au Collège de la Protection civile du Canada, à Arnprior, en Ontario du 8 au 11 février 1988. Ces conférences ont lieu à intervalles réguliers afin de sensibiliser les représentants élus aux responsabilités qu'ils doivent assumer en situation d'urgence et les aider à élaborer des plans efficaces afin de réduire les méfaits que peuvent avoir les désastres sur leur collectivité respective. De g. à d., on reconnaît: Patricia Chiasson, conseillère, Paquetville (N.-B.); Louis-Maurice Monette, conseiller, Paquetville (N.-B.); Roland R. Turcotte, maire, Falher (Alta.) et M. W.G. Radlein, Agent des services

Bloc-Notes

Écrivez au journal afin de faire part de la tenue d'événements à buts non lucratifs se déroulant dans votre communauté

Une courtoisie de



La ligne des Bonnes Nouvelles

Le Blocs-notes est une chronique à la disposition de tout organisme voulant annoncer un événement sans but lucratif (sans frais d'admission) ex.: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est GRATUIT.

L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est le jeudi à 16h. Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

RIVIÈRE-LA-PAIX

CENTRE Culturel francophone de Tangent - Ouverture de la Bibliothèque publique, tous les vendredis de 2h à 5h et tous les dimanches de 11h30 à 12h30. Une corisation annuelle vous permettra d'emporter pour 2 semaines tous les livres que vous désirez. Venez feuilleter et choisir parmis les titres tout en prenant un café. Bienvenue à tous!

EDMONTON

LE COMITÉ FEMMES de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton invite toutes les femmes chefs de famille monoparentale à une rencontre qui aura lieu le dimanche 27 mars à 14h. Le thème de la rencontre est «relation parent-enfant». C'est au local de l'A.C.F.A. régionale au 8925 - 82 avenue #100. Un service de garderie gratuit sera disponible sur les lieux. Pour plus d'informations, communiquez avec l'A.C.F.A. régionale au 469-4401.

01/04

CABANE À SUCRE - Toute les personnes qui auraient des suggestions et/ou commentaires concernant la 39e Cabane à sucre qui a eu lieu le 6 mars dernier au Fort Edmonton sont priées d'écrire à l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton au # 100, 8925 - 82e avenue, Edmonton, T6C 0Z2 ou de contacter Suzanne au 469-4401. Vos idées et critiques seront très appréciées car elles nous permettent d'améliorer d'année en année cet événement.

08 04

LE CENTRE D'EXPÉRIENCE PRÉSCOLAIRE est en pleine période de recrutement. Nous sommes à la recherche de nos jeunes francophones âgés de 2 1/2 ans et plus. Nous offrons le seul service de garde d'enfants entièrement francophone. Sous une nouvelle direction nous tenterons d'accueillir le plus grand nombre possible de petits francophones. Venez donc en grand nombre, le CEP vous attend! Pour plus d'information, composez le 465-7651 et demandez Ginette.

15 04

LA COOPÉRATIVE D'HABITATION «Le Quartier du Collège» accepte présentement des nouvelles demandes d'admissions. Pour de plus amples renseignements, composez le 439-9099 et demandez Nicole.

15 04

L'ÉCOLE ENFANTINE située dans les locaux de l'école Maurice Lavallée accepte présentement des demandes d'inscriptions pour l'année scolaire 88/89. Les places donc ne tardez pas. Téléphonez à Lise Pinel au 437-1924.

15 04

LA LIGUE FRANCOPHONE DE BALLE MOLLE MIXTE est à la recherche d'arbitres pour sa saison 1988. Les personnes intéressées sont priées de communiquer avec Denis Charron au 469-0866 ou Denis Nadeau au 436 3370

ST-PAUL

LA SOCIÉTÉ du LIVRE HISTORIQUE à St-Paul est à la recherche d'information de base, d'événements historiques de 1896 à aujourd'hui pour le livre historique de St-Paul. Vous désirez que l'histoire de votre famille paraisse dans ce livre bilingue? Envoyez votre relevé historique d'au moins 500 mots en français et en anglais ainsi que deux photos (noir et blanc) en fournissant une description des deux photos à l'adresse suivante: Jules Van Brabant, sec.-très. C.P. 278, St Paul (Alberta) T0A 3A0. Vous avez jusqu'au 30 juin 1988 pour envoyer le tout. Pour de plus amples détails appelez le 645 4449 ou le 645 3651 et demandez M. Van Brabant.

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St Paul le 3e lundi de chaque mois.

Les petites annonces

Dans le but de vous donner un meilleur service, votre hebdo Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4$ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7$ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines.

Plus de 25 mots - 10¢ du mot additionnel. Annonces encadrées: ajouter 2,50$ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce.

Aucune annulation acceptée après le lundi à midi.

Toute annulation de petite annonce peut être faite par téléphone en composant le 423-5672. Nous n'acceptons pas les frais d'appel.

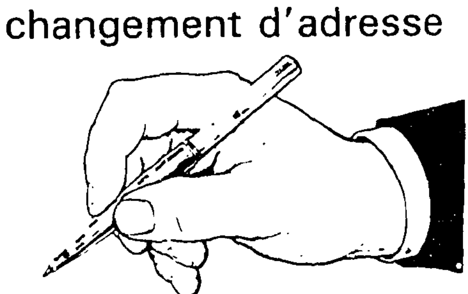
Faites votre chèque ou votre mandat-poste à l'ordre de: Le Franco

Les petites annonces
Le Franco
#201, 10008 - 109e rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4

Vous déménagez...



Faites-nous parvenir votre changement d'adresse

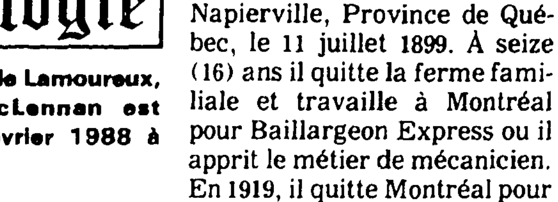


10008, 109e Rue
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4

Ancienne adresse	**Nouvelle adresse**
Nom:	Nom:
Adresse:	Adresse:
Ville: Province:	Ville: Province:
Code postal:	Code postal:
	à compter du:



Nécrologie



M. Joseph Hercule Lamoureux, résident de McLennan est décédé le 25 février 1988 à l'âge de 88 ans.

JOSEPH HERCULE LAMOUREUX

1899-1988

Joseph Hercule Lamoureux est né à St-Édouard Comté de Napierville, Province de Québec, le 11 juillet 1899. À seize (16) ans il quitte la ferme familiale et travaille à Montréal pour Baillargeon Express ou il apprit le métier de mécanicien. En 1919, il quitte Montréal pour la Saskatchewan et travaille pour des fermiers dans la région de St-Victor et Willow Bunch. Trois de ses oncles du côté maternel (Dupuis) habitaient dans cette région. En 1923, il retourne à Montréal et travaille pour Légaré Express encore comme mécanicien. C'est à Montréal qu'il rencontre Fabiola Bessette. Ils s'épousèrent le 12 août 1925. Leur fils aîné, Jean-Paul naquit à Montréal en juin 1926. Au mois de mars 1928, la famille se joint à un groupe de colons dont la destinée était de venir s'établir dans la paroisse de Donnelly en Alberta. Ils sont arrivés au début d'avril 1928. Aussitôt arrivé à Donnelly M. Lamoureux prend un «homestead» au Lac des Rats. M. Adrien Côté ayant constaté que M. Lamoureux était mécanicien l'embaucha sur les lieux pour travailler dans son garage qui était encore en construction. Il devint donc le premier mécanicien licencié dans la région de Donnelly.

Durant ce séjour à Donnelly, trois autres fils vinrent s'ajouter à la famille; Charles en 1929, Elphège en 1930 et Laurent en 1935.

En 1937, la famille déménagea à Falher où M. Lamoureux ouvrit un garage. Jacques, le fils cadet, est né en 1941 durant ce séjour à Falher. En décembre 1941, la famille déménagea à Morinville où M. Lamoureux travailla comme mécanicien et plus tard comme camionneur durant la construction de la route de l'Alaska. En 1944, la famille retourne à Falher. En 1946, elle s'établit sur la ferme à Donnelly où elle demeure jusqu'en 1955. En cette année, M. Lamoureux se joint à son fils Charles et ouvre une station de service à McLennan et plus tard une autre à Donnelly Corner. En 1959, M. Lamoureux déménage à St-Isidore où il travaille au garage de la Société St-Isidore jusqu'à sa retraite, en septembre 1973.

Depuis 1974, M. Lamoureux habite McLennan et passa ses onze dernières années au Manoir Legion. Durant ce temps, il jouit beaucoup de la camaraderie de ses amis au club de l'âge d'or.

M. Lamoureux laisse dans le deuil ses cinq fils; Jean-Paul et son épouse Marie, Charles et son épouse Clémence, Elphège et son épouse Carol, Laurent et son épouse Angèle et Jacques et son Anne-Marie. Il laisse aussi

(suite à la page 24)

Construction de défense Canada | Defence Construction Canada

Construction de Défense Canada lance un appel d'offres pour fourniture et l'installation des fenêtres, l'isolant et du parement aux logements familiaux, BFC Cold Lakee (Alberta). La date limite prescrite de réception des soumissions est MERCREDI, le 13 avril 1988. Pour de plus amples renseignements s'adresser à la Section des Plans à Ottawa (613) 998-9549.
Référence CL 862 10

Canada



Construction de défense Canada | Defence Construction Canada

Construction de Défense Canada lance un appel d'offres pour la construction d'une aire d'entretien, bâtiment 188 BFC Edmonton (Alberta). La date limite prescrite de réception des soumissions est MERCREDI, le 30 mars 1988. Pour de plus amples renseignements s'adresser à la Section des Plans à Ottawa (613) 998-9549.
Référence ED 800 10

Canada



Travaux publics Canada | Public Works Canada

Appel d'offres

Des SOUMISSIONS CACHETÉES portant sur le projet ci-dessous, et adressées au Gestionnaire régional, Politique et administration des marchés, Travaux Publics Canada, pièce 200, 9925, 109e rue, Edmonton (Alberta) T5K 2J8, téléphone: (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à 14h (H.A.R.) à la date indiquée. On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux du Ministère énumérés ci-après, sur versement du dépôt exigé.

PROJET

No 621394
Prince Albert (Saskatchewan)
Édifice du Gouvernement du Canada

Date limite: 14 avril 1988

Dépôt: 250$

On peut se procurer les documents de soumission aux endroits suivants: Pièce 200, 9925, 109e rue, Edmonton (Alberta); Pièce 632, Édifice Harry Hays, 220, 4e avenue sud-est, Calgary (Alberta); 1166, Alberni Street, Vancouver (Colombie-Britannique.); 1100 Édifice Motherwell, 1901, avenue Victoria, Régina (Saskatchewan); 2221, Hanselman Court, Saskatoon (Saskatchewan); 201, Immeuble fédéral, 269, Main St., Winnipeg (Manitoba); et 12e étage, 4900, Yonge Street, Willowdale (Ontario). On peut consulter les documents de soumission de l'Association des constructeurs à Edmonton et à Calgary (Alberta); à Vancouver (Colombie-Britannique); à Régina, à Saskatoon et à Prince Albert (Saskatchewan); à Winnipeg (Manitoba); à Willowdale (Ontario).

BUREAU DÉPOSITAIRE DES SOUMISSIONS: Les sous-traitants pour les travaux de mécanique et d'électricité doivent présenter leur soumission par l'entremise du bureau dépositaire des soumissions situé au bureau de l'Association des constructeurs, 3700, 2e avenue ouest, Prince Albert (Saskatchewan), au plus tard à 14h (H.N.C.), le mardi 12 avril 1988, conformément aux dispositions du document intitulé «Règles normatives concernant les pratiques des bureaux de dépôts des soumissions (pour les projets de construction d'immeubles du gouvernement fédéral)» du 7 août 1981.

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur remise des documents en bon état dans le mois qui suivra l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

Agence canadienne de développement international | Canadian International Development Agency

APPEL D'OFFRES

Dans le cadre de son programme régional en Afrique de l'ouest, l'ACDI financera un projet de lutte d urgence contre le criquet pélerin

Les services d une société canadienne sont requis pour assurer *l'épandage aerien* en Mauritanie, au Mali et au Niger

PROJET # 784 15264

DATE DE CLÔTURE 15 avril 1988

CONDITIONS D ADMISSIBILITÉ

Toute societé canadienne ayant

a) 2 avions mono-moteurs à ailes fixes pour traitements avec réservoir d'une capacité minimale de 1500 litres pour pesticides.

b) 1 avion léger de liaison pour prospection du terrain.

c) 2 pilotes qualifiés et un mécanicien;

d) 1 directeur de projet et un logisticien avec capacité francophone;

e) capacité d'être disponible à Dakar, Sénégal pour le 15 juin 88 pour une période d'environ 6 mois

Les documents d'appel d'offres seront obtenus à l'adresse suivante : **Le Directeur, Secrétariat de sélection des consultants, Direction générale des services professionnels, Agence canadienne de développement international, 200 Promenade du Portage, Hull, Québec, K1A 0G4, TELEX : 053-4140, FAC : (819) 953-5469, Att : Roger Benjamin : (819) 994-4094.**

Les soumissions cachetées seront reçues à l'adresse indiquée ci-dessus jusqu'à 14:00 heures, heure locale, à la date stipulée.

Canada



Office national des transports du Canada | National Transportation Agency of Canada

AVIS DE DEMANDE

Dossier no 2-S944-1

Rôle no 88109

DATE: 23 mars 1988

SKYTECH AIRLINES INTERNATIONAL INC. - DEMANDE EN VUE D'EXPLOITER UN SERVICE INTERNATIONAL À LA DEMANDE (AFFRÈTEMENT)

Skytech Airlines International Inc. a demandé à l'Office national des transports l'autorisation d'exploiter un service international à la demande (affrètement) de la classe 9-4 pour le transport de personnes, de marchandises et de courrier sur des vols affrétés avec réservation anticipée, sur des vols affrétés pour voyage à forfait, sur des vols affrétés à but commun et sur des vols affrétés sans participation entre le Canada et tout autre pays, à partir d'une base située à Vancouver (C.-B.), au moyen d'aéronefs à voilure fixe du groupe G.

Tout intéressé peut intervenir pour appuyer ladite demande, s'y opposer ou en réclamer la modification conformément aux Règles générales de l'Office national des transports. Les interventions doivent être déposées au plus tard le **28 avril 1988**, avec une preuve de leur signification à la partie demanderesse.

L'Office fera parvenir, sur demande, plus de détails sur la demande et les modalités de dépôt des interventions conformément aux règles susmentionnées. Toute demande doit être postée ou remise au Secrétaire de l'Office national des transports à Ottawa (Ontario) K1A 0N9, ou envoyée par télécopie au no 819-953-5562 ou par télex au no 053-4254/053-3615.

Si de plus amples renseignements sont requis, vous pouvez communiquer avec la soussignée ou Mme E.A. Kalmakoff au numéro (819) 997-1456.

C. Beauparlant
pour le directeur par intérim
Services et accords aériens internationaux
Direction générale de l'entrée sur le marché
et de l'analyse du marché
Office national des transports

Canada

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e rue
Dimanche: 10h30

St-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Ste-Anne
9810 - 165e rue
Dimanche: 11h

St-Thomas d'Aquin
8760 - 84e avenue
Samedi: 19h
Dimanche: 9h30 et 11h

St-Joachim
9928 - 110e rue
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30
Lundi au vendredi: 17h

Ste-Famille à Calgary
1719 - 5e rue s.o.
Samedi: 17h
Dimanche: 11h



La Chronique sur l'Impôt

Le montant d'impôt fédéral à payer, indiqué à la table d'impôt du guide, sera-t-il ce que j'aurai à payer?

La table d'impôt simplifie le calcul de votre impôt à payer car elle énumère les différents paliers de revenu et les montants d'impôt à payer qui s'y rapportent. Toutefois, si vous avez droit à un des crédits d'impôt, vous n'aurez pas à payer le montant d'impôt indiqué, car vous soustrayez alors directement de votre impôt à payer le total de vos crédits.

De plus, si vous avez déjà payé pendant l'année de l'impôt sur votre revenu par l'entremise de retenues à la source ou en faisant des paiements d'impôt par acomptes provisionnels, vous soustrayez ces montants de votre impôt à payer. Vous aurez un solde si vous n'avez pas versé suffisamment d'impôt sur votre revenu durant l'année. Vous devrez alors remettre au Receveur général du Canada un chèque ou mandat équivalant au solde dû. Bien entendu, Revenu Canada, Impôt vous émettra un chèque de remboursement d'impôt si vous avez déjà versé plus que votre impôt à payer.

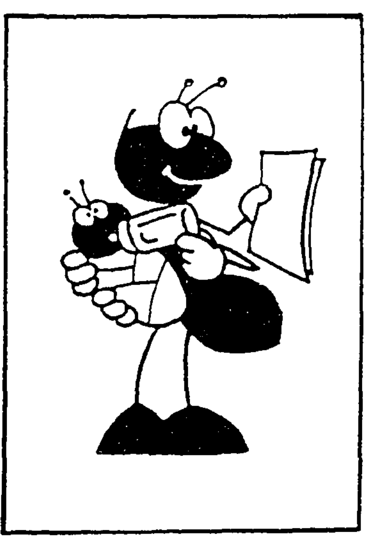
J'ai entendu dire que Revenu Canada, Impôt envoie maintenant des chèques de crédit d'impôt pour enfants en novembre. Est-ce vrai? Si oui, que dois-je faire pour l'obtenir?

En effet, Revenu Canada, Impôt envoie automatiquement en novembre un versement anticipé du crédit d'impôt pour enfants. Aucune demande spéciale n'est nécessaire pour obtenir ce remboursement anticipé.

Pour le recevoir, vous devez avoir demandé le crédit d'impôt pour enfants dans votre déclaration d'impôt de l'année passée et avoir déclaré un revenu familial net de 15 000 $ ou moins. Vous devrez tout de même produire votre déclaration d'impôt et faire la demande du crédit d'impôt pour enfants à l'annexe 10 au plus tard le 30 avril afin d'obtenir le reste du crédit ou, s'il y a lieu, de rembourser le montant reçu en trop en novembre.

Qui peut demander le crédit d'impôt pour enfants? Ma femme n'ayant aucun revenu, je ne comprends pas pourquoi je ne pourrais demander ce crédit en son nom.

Seule la personne qui a le droit de recevoir les allocations familiales en janvier a droit au crédit d'impôt pour enfants. Dans le cas d'un couple marié, c'est habituellement la mère qui demande le crédit puisque c'est elle qui reçoit les allocations familiales. Le père peut demander ce crédit seulement lorsqu'il a la garde légale de l'enfant et reçoit les allocations familiales en janvier 1988.



• *Agriculture*

Nomination des membres du Comité de révision des prix de canola

WINNIPEG - La Commission canadienne des grains annonce le nom du président et des membres du Comité de révision des prix de canola. Le Comité, qui relève directement de la Commission, a été mis sur pied pour surveiller et publier les prix de canola en vue d'assurer aux producteurs une valeur marchande équitable de leur produit.

John Owen de Vancouver a été nommé président. M. Owen est l'ancien directeur des opérations de commercialisation du grain pour United Grain Growers Ltd. et ancien président de la Bourse des grains de Vancouver.

Les membres du Comité sont John Boerchers du Manitoba, Keith Lewis de la Saskatchewan et Doug Elliot de l'Alberta. Tous les trois sont des producteurs de canola qui ont de l'expérience dans la commercialisation du canola et dans l'utilisation des wagons de producteurs.

La Commission a annoncé le 3 mars que, durant la campagne agricole 1988-1989, les wagons de producteurs seraient attribués sans restriction aux producteurs qui pourront faire preuve de s'être engagés à livrer leur canola aux fins d'exportation. Elle a de plus annoncé que les producteurs, ayant vendu leur canola aux fins d'exportation lors des séances de bourse, pourraient obtenir le nombre de wagons dont ils auraient besoin.

La Commission a stipulé que l'établissement par l'industrie de séances actives de bourse et la création d'un comité constituaient des conditions de base à la politique d'attribution des wagons de producteurs pour 1988-1989.

Nécrologie...

(suite de la page 22)

dix-huit petits enfants et treize arrière-petits enfants, une soeur, Mme Béatrice Richard et un frère Robert et son épouse Aline. Il fut prédécédé dans la mort par son épouse Fabiola, son frère Urgel et trois soeurs: Gertrude Gagné, Lorette Lefebvre et Bernadette Provençal.

Les funérailles eurent lieu en la cathédrale St-Jean-Baptiste de McLennan à 10h30, lundi le 29 février. Le célébrant fut le Révérend Père R. Lessard, o.m.i. L'inhumation eu lieu au cimetière St-Jean-Baptiste, McLennan (Alberta). Carmen Lamoureux fut la porteuse de la croix. Les porteurs étaient tous des petits fils du défunt; Roland Lamoureux, Roger Lamoureux, Robert Lamoureux, Louis Lamoureux, Richard Lamoureux et Paul Lamoureux.

Les porteurs honorifiques étaient: M. Léon Adélard Richer, Émile Lamoureux, Narcisse Lamoureux, Ferdinand Lévesque, Lévi Cloutier, Gérard Béland, Léo Garant et Philippe Lavoie.

Les Chevaliers de Colomb, Conseil de Grouard fournirent la garde d'Honneur.

Votre argent, vos investissements



Paul Denis

Faites votre planification des dépenses

Une des meilleures façons d'être trouble-fête dans une soirée est de soulever la question du budget familial. Certaines personnes se sentiront coupables et demeureront silencieuses. Elles sembleront déprimées.

Dans la majorité des cas, seule une minorité de personnes diront qu'elles font un budget et que cela fonctionne très bien. Un sondage gallup, mené il y a quelques années, rapporte que 40% des familles intérogées faisaient un budget, mais un tiers avouait ne pas s'y conformer.

Peut-être que c'est le mot «budget» ou du moins la connotation qui y est rattachée qui déplaît. Pour de nombreuses personnes, le mot budget signifie s'imposer des privations et une tenue de livres rigoureuse.

La tâche serait sans doute moins pénible si au lieu d'utiliser le mot budget, on parlait de «planification des dépenses». Après tout, tout le monde aiment dépenser et si on le fait selon un plan nous sommes de ce fait des personnes responsables.

La première étape en vue d'atteindre la sécurité financière consiste à avoir un plan de dépenses réaliste et souple. Il faut d'abord se fixer des objectifs financiers personnels à moyen et long termes.

Vous devriez noter les buts et à côté de chacun inscrire le montant d'argent nécessaire pour y arriver. Par exemple: votre famille peut vouloir acheter un chalet d'été, déménager dans une plus grande maison ou mettre de l'argent de côté pour les études universitaires des enfants. Vous devriez évaluer le coût actuel de chacun de ces projets et tenir compte de l'inflation en calculant ce qu'il en coûtera dans dix ans.

Voilà la base de votre plan de dépenses: vos besoins, vos objectifs et les montants à y consacrer.

Lorsque vous décidez du montant à consacrer aux épargnes, la meilleure règle à suivre est de choisir un montant réaliste. Si le montant est trop petit, vous serez déçu du résultat. S'il est trop gros, vous aurez de la difficulté à faire face à vos autres obligations financières et serez tenté de tout laisser tomber.

Ce qui serait dommage, car gérer ses finances au moyen d'un budget donne la confiance en soi et permet d'envisager l'avenir avec optimisme.

Cette chronique est une commandite de:

ENTRE LES LIGNES

LE JOURNAL DES ÉDITIONS DU BLÉ | Printemps 1988 | Vol. III, nº1

L'Article 23,

les péripéties législatives et juridiques du fait français au Manitoba 1870-1986

En 1870, lors de son entrée dans la Confédération canadienne, le Manitoba était une province constitutionnelllement bilingue. Vingt ans plus tard, l'Assemblée législative de cette province devenue majoritairement anglophone abolissait les garanties constitutionnelles protégeant les droits linguistiques, scolaires et religieux de la minorité francophone.

L'Article 23 de Jacqueline Blay retrace fidèlement la longue lutte des Franco-Manitobains pour défendre leur langue et recouvrir leurs droits, en la replaçant dans le contexte constitutionnel canadien. Solidement documenté, cet ouvrage écrit dans un style vif et précis passionnera tous ceux et celles qu'intéresse l'histoire canadienne.

L'Article 23, les péripéties législatives et juridiques du fait français au Manitoba 1870-1986,
Jacqueline Blay, 1988, 400 pages , 14 x 21,5cm.,
ISBN 0-920640-65-6, 25$

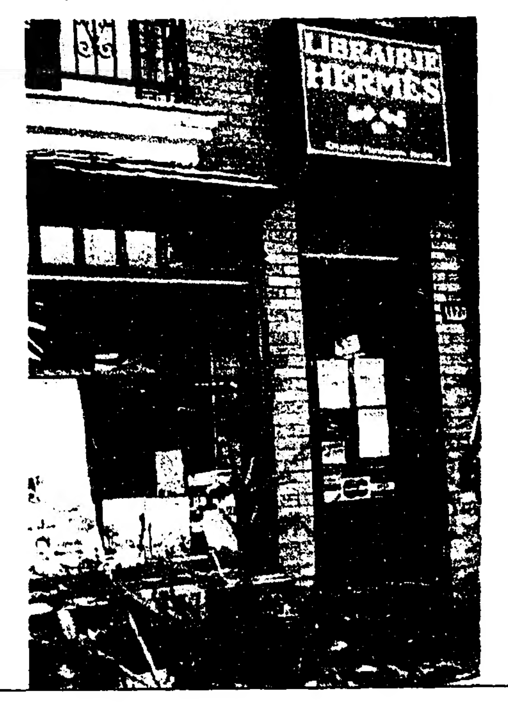


24 janvier 1988, on se bascule à la porte...

Dilemme franco-manitobain, tel est le titre que Pierre Vennat a donné à sa critique de **L'Article 23** de Jacqueline Blay. *Son ouvrage, le meilleur jusqu'ici pour faire comprendre aux Québécois les problèmes stratégiques qui confrontent ceux qui veulent continuer de parler français dans l'Ouest, est d'ailleurs publié à Winnipeg... Le livre de Mme Blay ne porte pas de jugements. Il explique. Il mérite d'être lu par tous ceux qui, au Québec, ont tendance à juger de loin les francophones hors Québec sans connaître leur vécu.* **La Presse**, samedi 27 février 1988. **L'Article 23, les péripéties législatives et juridiques du fait français au Manitoba 1870-1986**



Le 30 janvier 1988 à Montréal de gauche à droite, Roger Bilodeau, Paul-André Comeault et Jacqueline Blay.



L'en-dehors du désir

Enfin regroupés en recueil, les poëmes que Janick Belleau récite depuis plusieurs années dans les cercles littéraires, devant les regroupements de femmes, ainsi que dans les cafés de Winnipeg.

Voici toute la nouveauté de cette voix qui chante les liens entre les êtres humains. Pour la première fois, le champ de l'amour est traversé, au Manitoba français, par l'écriture d'une femme, est examinée sous le signe ("It takes two to tango") de la danse.

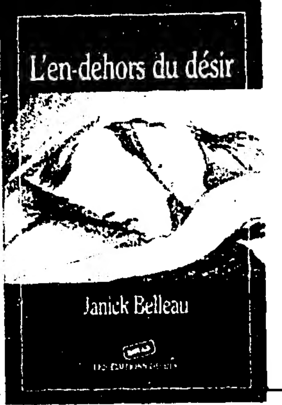
L'écriture de **l'en-dehors du désir** passe par la quotidienneté de la vie, pour y découvrir l'espoir et la réalité, pour en révéler tout le charme, ou la tristesse, ou encore la dureté, quelquefois avec humour, d'autres fois avec ironie, souvent avec tendresse.

l'en-dehors du désir est une èspèce de journal poétique intérieur où sont notés sentiments et gestes, grands drames et petits incidents, tout ce qui marque, au fond, la scène de l'amour, où se joue l'aventure du coeur qui, dans ces poèmes, explose comme une grenade ou s'étale comme le parfum d'un souvenir.

On a dit des poèmes de Janick Belleau: *Un jour, les mots frappèrent les pierres jusqu'à ce qu'il en sorte des gouttes d'eau pour le blé céleste et la poésie* **Jovette Marchesseault**, écrivaine et sculpteure.
J'ai été frappée par l'étrange dimension, créée, d'une part par des pas de ballet et, d'autre part, par des mots simples et puissants, qui fait qu'on **voit** *les poèmes.* **Mary Meigs**, écrivain et peintre.

Un livre que devraient lire, les femmes et les hommes, tous ceux qui aiment, et osent se regarder.
l'en-dehors du désir, Janick Belleau, 1988,104 pages,
14 x 21,5 cm,
ISNB 0-920640-66-4, 12$

Il y aura aussi lancement de son livre le 5 avril à la librairie l'Essentielle de Montréal, et le 21 avril à la Librairie À la Page de Saint-Boniface. Son livre sera également présent à la Foire internationale du livre féministe à Montréal du 14 au 19 juin prochain.



SALON DU LIVRE DE L'OUTAOUAIS

23 au 27 mars 1988

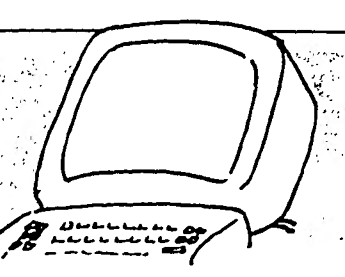
Les Éditions du Blé sont heureuses de participer pour la première fois au Salon du livre de l'Outaouais. C'est avec enthousiasme que le Conseil d'administration a décidé de se joindre à la randonnée livresque 1988, et pour se faire, les gens de la région Hull-Ottawa sont invités à deux lancements.

le vendredi 25 mars à 18h **l'Article 23** de Jacqueline Blay et le samedi 26 mars à 18h30 **l'en-dehors du désir** de Janick Belleau

SCEAU DU LIBRAIRE

supplément à L'Eau Vive du 24 mars 1988
supplément à La Liberté du 25 mars 1988
supplément au Franco-Albertain du 25 mars 1988
supplément à Le Soleil de Colombie du 25 mars 1988
supplément à L'Aquilon du 15 avril 1988
supplément à l'Aurore Boréale du 15 avril 1988

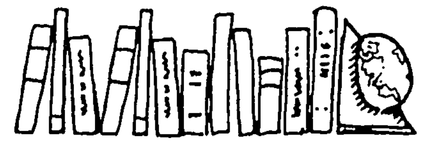
Le son du clavier rempli L'ESPACE



Il y a six mois, Les Editions du Blé ont fait l'acquisition d'ordinateurs. Ces achats furent rendus possible grâce au travail fait par l'Association of Manitoba Book Publishers, et à l'appui financier du ministère des Communications et le ministère de la Culture, du Patrimoine et des Loisirs du gouvernement du Manitoba.

Ainsi Les Éditions du Blé, sont en mesure d'aider leurs auteurs, en acceptant de ceux-ci des manuscrits accompagnes d'une disquette de type IBM ou Macintosh. Le bureau a aussi commencé à faire de plus en plus de travail administratif sur ordinateur. L'apprentissage prendra quelque peu de temps, mais nous entrevoyons pouvoir en bénéficier à long terme. Ayant un personnel réduit, la tâche est de longue haleine, et il reste tant à faire!

Réseau de librairies



Depuis déjà plus d'un an, les lecteurs peuvent se procurer les nouveautés publiées aux Éditions du Blé dès leur parution, grâce à un réseau de librairies, dont fait sûrement partie la librairie où vous faites affaires.

Ce projet a commencé au début de 1987, alors que la nouvelle directrice faisait la promotion de la maison dans l'Est. L'intérêt des lecteurs face à une identité littéraire propre à l'Ouest va grandissant, c'est pourquoi Les Éditions du Blé ont voulu leur assurer la possibilité de trouver les livres qu'elles publient sur les tablettes de leurs librairies.

Il va sans dire que cela n'est possible que grâce à la collaboration toujours amicale des libraires, qui depuis le début ont démontré beaucoup d'enthousiasme pour nos livres.

Aussi, l'année 88 saura sûrement vous plaire, car les publications des Éditions du Blé seront variées, intéressantes, et toucheront un public scolaire, juvenile et adulte. Il y en aura donc pour tous les goûts.

On recherche nos AUTEURS!

On recherche nos auteurs! Jacqueline Barral, auteure de **Solévent**, a passé une semaine à visiter des écoles de banlieu et du centre-ville de Québec. Une semaine fort enrichissante, *le plaisir de faire découvrir, ou renforcer un début de goût pour la poésie, de la rendre vivante, et en même temps de leur faire réaliser que leurs cousins franco-manitobains vivent dans un environnement combien différent et pourtant d'une culture si proche!* Jacqueline est revenue toute enthousiasme de ce trop court séjour, heureuse de l'accueil qu'on lui a fait, et se prépare déja à repartir, mais cette fois-ci pour la Saskatchewan. Bon voyage!

Mot de la Présidente sortante

Les Éditions du Blé viennent de vivre une année pleine de nouveauté et de renouvellement. Bien sûr, le premier grand changement a été l'arrivée de notre nouvelle directrice, Sylvie Ross. Mais nous avons aussi participé au programme de formation organisé par Pluri-elles avec la coopération du Collège de Saint-Boniface, grâce à l'appui financier du ministère de l'Emploi et de l'Immigration. C'est ainsi que nous avons eu l'aide pendant dix mois de la toujours souriante Ida Rocan.

Nous avons aussi fait l'acquisition d'un système d'ordinateur, qui nous permet de réorganiser nos fichiers et nos dossiers, de mieux structurer tout notre travail administratif, et de recevoir -si vous voulez en profiter- les manuscrits de nos auteurs directement sur disquette.

Ces changements nous donnent un peu l'impression de grandir, comme un adolescent passe à l'âge adulte. Les Éditions du Blé ne s'adressent pas seulement au noyau de base de la communauté franco-manitobaine, mais elle s'efforcent aus-si d'atteindre les autres francophones, et francophiles: en cela notre Conseil d'administration reflète bien notre public: trois franco-manitobains, une franco-européenne, un anglophone et une germanophone. Notre directrice a aussi développé un début fort prometteur de réseau de librairies dans l'Est, surtout au Québec, qui offrent nos livres à nos lointains cousins. Nous avons aussi créé un pont avec les universités européennes ayant une section d'Études canadiennes: elles se tiendront désormais au courant de nos publications.

Comme chaque année nous avons été présents au Québec, cette fois au Salon du livre de Québec, et récemment au Salon du livre de l'Outaouais. Nous avons aussi lancé deux livres à Montréal, avec un succès qui se réflète dans les articles parus à cette occasion dans *La Presse* du dimanche 31 janvier, et *Le Devoir* du samedi 30 janvier. Nos efforts de diffusion commencent donc à porter des fruits.

Pour revenir chez-nous, au Manitoba, nous voulons renforcer notre raison d'être: une maison d'édition qui s'appuie sur la communauté, afin de refléter sa culture, de développer ses talents, de faire connaître ses œuvres. Nous vous rappelons donc que vous êtes invités à devenir membre des Éditions du Blé. Pour vous faciliter les choses, nous avons obtenu un numéro de charité, puisque nous sommes un organisme communautaire à but non lucratif: ceci veut dire que votre contribution financière pour devenir membre est déductible de vos impôts! Par ailleurs, nous lançons un Club du Livre pour ceux qui veulent obtenir nos livres à prix réduit, et s'assurer de les recevoir à domicile sans même avoir à se déranger.

Oui, cette année a été pleine d'événements et d'accomplissements qui vont nous permettre de vous donner une voix qui se fasse entendre. Point n'est besoin ici de s'attarder à nos deux dernières parutions: **Montréal-poésie** et **L'Article 23**. Rappelons plutôt la sortie dans la "Collection Rouge" de **l'En-dehors du désir**. Notons aussi que nous avons dû rééditer deux livres en un an, pour faire face à la demande. Quant à notre calendrier des mois à venir, il promet de vous intéresser.

ON PARLE DE NOS LIVRES

Au sujet de **A la façon d'un charpentier** de Paul Savoie, Alexandre Amprimoz a écrit : *A stream of consciousness, a poetics of space separating the warm intimate dreams from the outside world. Like Thomas de Quincey, Paul Savoie desires the permanence of ice and snow in order to appreciate the warmth inside. From this fundamental opposition the poet builds a volume which lacks neither discipline nor imagination.*
Prairie Fire, vol.VIII, no.3 (1987), p.119

Dans son compte rendu du **Journal de bord des gamins des ténèbres** de Louis-Philippe Corbeil, Guy Gauthier est sensible à la musicalité du recueil: *Louis-Philippe Corbeil is a born musician of words, and this musical fluency, this unfaltering grace, insinuates itself into every line, every word, until finally, even the harsh sounds seem mellifluous, perharps because the music of one passage tends to shed its melodic light on another. Prairie Fire*, vol.VIII, no.3 (1987), p.113.

Aurélien Boivin et Gaëtan Plamondon entrevoient chez Georges Lemay *la conscience de son métier d'écrivain.* En effet, les critiques reconnaissent le talent indéniable de l'auteur de **Petites fantaisies littéraire**: *...si dans ces récits fantastiques, il libère davantage son imagination, les préoccupations morales n'en sont pas moins présentes. C'est toutefois dans ce genre qu'il est le plus à l'aise.* Dictionnaire des œuvres littéraires au Québec, volume 1, p.572.

Henri d'Hellencourt, un journaliste français au Manitoba (1895-1906) de Bernard Pénisson a éveillé l'intérêt de divers critiques. D'une part, Jean Royer dans *Le Devoir* (samedi 4 avril 1987, p.D-2)affirme que l'ouvrage...*jette un nouvel éclairage sur une époque et une région canadienne de la fin du siècle dernier.* D'autre part, Evangéline Veilleux signale que *Ce volume bien étoffé est bâti sur d'abondantes recherches. Il sera d'un grand profit pour les étudiants intéressés à l'histoire du Canada.* Nos livres, (décembre 1987), p.29.

J.R. Léveillé avec la collaboration de Rosmarin Heidenreich a fait publié un aperçu de la littérature franco-manitobaine dans *Prairie Fire* Vol.VIII, no.3 (1987) pp.58-69 dans lequel Les Éditions du Blé occupent une place importante en tant que maison d'édition ayant pour objectif- entre autre- la publication des œuvres s'inspirant du mouvement postmorderne. C'est justement grâce à la création de la "Collection Rouge" en 1983 qu'une telle tentative s'est avérée possible.



Solévent

Un petit recueil de poésie écrit pour les jeunes. Un ton léger, un rythme enjoué, et de petits dessins simples font de ce bouquin un agréable compagnon de jeu pour les petits et un outil pédagogique de grande valeur pour les enseignants.

Solévent, Jacqueline Barral, 1988, 44 pages, 15 x 23 cm., ISBN 0-920640-53-2, réimpression, 6,50$.



Les écuries de la grenouillère

Deux jeunes Français sont en visite chez leurs cousins canadiens. Pour Patrice, surnommé Monsieur de la Tour Eiffel, il y a de quoi faire du snobisme. Mais pour Marie-Laure c'est là un sujet de découvertes. La rencontre de deux cultures, les conflits, les situations cocasses, la participation aux fameuses Folies grenouilles, les cachotteries... Prendre Patrice au piège de son arrongance, telle est la trame de ce livre, qui promet de vous amuser.

Les écuries de la grenouillère, Jacqueline Barral, 1988, 14 x 21,5cm., 76 pages, ISBN 0-920640-67-2, 10$



Le pétrole albertain(titre provisoire)

Une histoire de pétrole, mais pas n'importe laquelle, celle de l'Ouest canadien. De l'antiquité à nos jours, un texte de vulgarisation sur l'utilisation de l'or noir, et sur la colonisation de l'Alberta. Ce livre sera une source d'informations précieuses pour les professeurs, les élèves, et les gens intéressés à l'histoire de l'Ouest canadien.

Le pétrole albertain, Nadine Mackenzie, 1988, francais/anglais, photos, 120 pages, ISBN 0-920640-68-0, 15$



Anthologie de la poésie française au Manitoba

En préparation pour publication au printemps 1989

Un livre de poésie destiné aux amateurs, aux francophiles et aux enseignants.

Vous y retrouverez des extraits de tous les poètes qui ont œuvré au Manitoba. Des chansons de Pierre Falcon aux écrivains contemporains(Louis-Philippe Corbeil, Paul Savoie, J.R. Léveillé, Charles Leblanc, François-Xavier Eygun) et auteures contemporaines (Janick Belleau, Jacqueline Barral) en passant par les Rêves du soir, du fondateur de la paroisse de Saint-Pierre-Jolys, le curé Jean-Marie-Arthur Jolys; les Soirs d'automne du juge J.E. Prendergast; les poésies messianiques du père du Manitoba, Louis Riel; les poèmes d'Alexandre de Laronde, de René Brun, de Pierre Lardon, de Manie-Tobie et bien d'autres encore publiés dans *l'Ami du Foyer, Le Bonifacien, Les Cloches de Saint-Boniface, Le Nouvelliste, La Liberté, etc.*

Ces œuvres seront accompagnées d'une bio-bibliographie, d'un choix de textes critiques, et de plusieurs analyses présentant les auteurs et leurs œuvres, et en les replacant dans le contexte des tendances et des diverses périodes littéraires au Manitoba français. Le tout agrémenté de photos.

Une anthologie unique qui rendra disponibles des textes presque introuvables.

Un livre pour votre bibliothèque, pour vos amis, pour vos cadeaux, pour vos recherches. Un livre pour vous, qui vous entraînera de la fin du 19e siècle jusqu'aux plus récentes publications.

Anthologie de la poésie française au Manitoba, J.R. Léveillé et collaboration, 1989, ISBN 0-920640-69-9



Le Blé pousse en Australie

Un des auteurs qu'ont publié Les Éditions du Blé, Louis-Philippe Corbeil, auteur de **Journal de bord du gamin des ténèbres**, vient de publier chez une petite maison canado-américaine un choix de contes: **Mes petites histoires**.

Les deux publications ont été lancées récemment à Sydney, en Australie, où réside maintenant l'auteur. Ces titres ont bénéficié de deux lancements, l'un chez un particulier, l'autre auprès des amis et des amateurs de littérature française au Collège Monte Sant'Angelo.

La verve de l'auteur ne s'est point tarie, il a su capter la sympathie des ses auditeurs en leur expliquant son amour de la musicalité en poésie, et en agrémentant ses propos de petits commentaires sur la Muse des Prairies canadiennes.

Dans le dernier numéro de *Prairie Fire,* un critique new-yorkais, Guy Gauthier, écrivait: *It isn't just the alliterration and assonance, it's the rhythm, the imagery, and the meaning itself that is at work here. There is a music of meaning in this poetry, of meanings that recur like the tonic of a melody.*

Les textes de Louis-Philippe Corbeil feront sous peu l'objet d'une revue dans la presse australienne.

Journal de bord du gamin des ténèbres, Louis-Philippe Corbeil, 88 pages, 15,5 x 23 cm., ISBN 0-920640-60-5, 15$, rigide.

VARIA

Alexandre Amprimoz, professeur d'études romanes à l'Université Brock, a récemment publié **Hard Confessions** chez Turnstone Press et **Bouquet de signes** chez la maison d'édition franco-ontarienne Prise de Parole. Par ailleurs, on note sa contribution au milieu académique grâce à son ouvrage le plus récent sur le poète français du dix-neuvième siècle et contemporain de Rimbaud, Germain Nouveau, publié par Stanford University en Californie: **A l'ombre de Rimbaud. Le Germain Nouveau d'avant " La Doctrine de l'amour".**

Paul Savoie a publié deux nouveaux titres en 1987, soit: **Soleil et Ripailles** aux Éditions du Noroît. Ce charmant petit volume est le 5ième écrit de Paul en français, et sa première publication au Québec.

The meaning of gardens, son deuxième texte en anglais a été publié chez Black Moss Press.

Marketing

Gerry Brydon est depuis février consultant en marketing pour Les Éditions du Blé. Avec la sortie de plusieurs titres en 1988 et l'expansion que prend la maison, Gerry aura beaucoup de pain sur la planche. L'expérience de Gerry est vaste, il a travaillé dans les médias électroniques à Toronto, Vancouver et Victoria; a été représentant des ventes pour McClelland and Stewart,et Penguin and Oxford en Colombie Britannique; à Montréal pour l'Atelier Centre-Ville et plus récemment à Winnipeg pour Turnstone Press en tant que responsable de la promotion et du marketing pour le Canada, les États-Unis et l'Europe. Ainsi donc, Gerry connait les problèmes spécifiques auxquels font face les petites maisons de publication au Manitoba. L'ambition de Gerry: faire connaître Les Éditions du Blé. Ses connaissances dans le domaine sauront sûrement profiter à notre maison de publication.

STAGIAIRE/ PLURI-ELLES

A Saint-Boniface les femmes retournent au travail! La prise en main de soi-même, acquisition de connaissances en administration, en tenue de bureau, en gestion de temps, ne sont que quelques facettes de ce programme de formation marainné par Pluri-elles.

Pluri-elles est un organisme ayant, entre autres, accepter pour mandat d'aider les femmes qui retournent sur le marché du travail, en plus de son travail de sensibilisation, d'information, d'animation et de développement. Ainsi donc, cette année, Les Éditions du Blé ont accueilli Ida Rocan comme stagiaire, et ceci pour une période de onze mois.

Ida a occupé diverses fonctions, dans une petite maison comme la nôtre ont ne peut faire autrement. Réceptioniste, dactylo, en charge des comptes, des commandes, des achats, du roulement du bureau et de la tenue des livres, Ida s'est acquittée des ses tâches avec efficacité et dévouement. Son engagement aux Éditions du Blé a permis à la directrice, en congé de maternité, de respirer librement et de penser planification, budget, relations publiques et avenir.

C'est donc avec regret, mais heureux de cette première expérience, que Les Éditions du Blé ont vu partir Ida à la fin de janvier 1988.



LES ÉDITIONS DU BLÉ ont été fondées en 1974 par un groupe de personnes convaincues d'une existence littéraire dans l'Ouest canadien. Maison de publication à but non-lucratif, possédant un numéro d'organisme de charité, elle est dirigée par un conseil d'administration élu par les membres. Les objectifs: publier des œuvres littéraires, surtout en ce qui a trait à l'Ouest canadien, afin d'en propager la connaissance.